

SCHÉMA DIRECTEUR

Développement Durable et Responsabilité Sociale et Environnementale



Table des matières

I.	GLOSSAIRE	12
II.	LE MOT DU PRESIDENT	18
III.	PROLEGOMENES	21
III.1)	Propos liminaires : contexte scientifique, réglementaire et politique	21
III.2)	La situation présente et la vision d'Université Côte d'Azur	25
IV.	UN SCHEMA DIRECTEUR STRATEGIQUE	29
IV.1)	Méthodologie	29
IV.2)	Comitologie et organisation du schéma directeur	29
IV.3)	Conclusion	30
V.	PLAN D'ACTION	33
V.1)	Axe 1 : Stratégie et gouvernance	35
1.a)	Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage	35
	Action 1.1.1 : créer des outils de pilotage transversaux et globaux	35
	Action 1.1.2 : créer un comité stratégique	35
	Action 1.1.3 : créer un fonds vert	36
	Action 1.1.4 : renforcer notre visibilité, interne et externe, notamment à l'international	36
	Action 1.1.5 : rassembler, fédérer et organiser l'ensemble des réseaux existants et en cours de création	36
1.b)	Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation	37
	Action 1.2.1 : créer un réseau complet de référents dans les directions et services	37
	Action 1.2.2 : systématiser la présentation des bilans	37
	Action 1.2.3 : coordonner et planifier en cohérence les événements DD&RSE	37
1.c)	Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables	37
	Action 1.3.1 : intégrer des critères DD&RSE dans les process	37
	Action 1.3.2 : accompagner chaque grand projet structurant d'une analyse DD&RSE	37
	Action 1.3.3 : finaliser l'analyse autour du label DD&RSE	38
V.2)	Axe 2 : Enseignement et formation	38
2.a)	Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions	38
	Action 2.1.1 : consolider et généraliser l'intégration des enseignements TEDS dans l'ensemble des formations	38
	Action 2.1.2 : créer une cartographie des ODD de l'ensemble des maquettes	38
	Action 2.1.3 : impulser une transformation pour une intégration plus poussée des transitions	38
	Action 2.1.4 : construire une offre FTLV autour du DD&RSE	39
2.b)	Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante	39
	Action 2.2.1 : créer un réseau de référents pédagogiques	39
	Action 2.2.2 : identifier et rassembler l'ensemble des ressources pédagogiques	39
	Action 2.2.3 : créer une cellule DD&RSE et/ou un appui au sein du PPI	39
	Action 2.2.4 : créer un réseau transdisciplinaire	39
2.c)	Objectif 2.3 : Construire les moyens d'une communauté forte et engagée sur les enjeux	40

Action 2.3.1 : sensibiliser et former l'ensemble des directions	40
Action 2.3.2 : sensibiliser l'ensemble de la communauté	40
Action 2.3.3 : identifier et organiser les moyens pour permettre l'auto-formation	40
Action 2.3.4 : développer un plan de montée en compétences des services opérationnels	40
V.3) Axe 3 : Recherche et innovation	40
3.a) Objectif 3.1 : S'engager dans une recherche responsable	41
Action 3.1.1 : développer une stratégie et un positionnement commun	41
Action 3.1.2 : intégrer des critères et indicateurs liés aux ODD	41
Action 3.1.3 : recenser et cartographier les initiatives et travaux portant sur la TEDS	41
Action 3.1.4 : sensibiliser et former les directions de laboratoires et d'écoles doctorales	41
3.b) Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche	41
Action 3.2.1 : créer un réseau de référents dans les laboratoires	41
Action 3.2.2 : créer un prix de thèse dédié aux ODD et/ou à la TEDS	42
Action 3.2.3 : valoriser et mettre en avant toutes les réussites et démonstrations issues de l'université	42
Action 3.2.4 : appuyer les projets transdisciplinaires et/ou promouvant des approches pour et vers les transitions	42
V.4) Axe 4 : Environnement	42
4.a) Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux	43
Action 4.1.1 : réaliser un BEGES dans chaque unité de recherche, et consolidation à l'échelle globale	43
Action 4.1.2 : mettre en place un suivi complet et systématique des consommations des fluides sur l'ensemble du parc immobilier	43
Action 4.1.3 : étendre et compléter l'inventaire de la biodiversité sur l'ensemble des sites	44
Action 4.1.4 : réaliser un bilan de la gestion de l'eau	44
4.b) Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement	44
Action 4.2.1 : mettre en place un plan de mobilité	44
Action 4.2.2 : adopter un plan de transition, en accord avec les BEGES, pour accélérer la neutralité carbone du parc immobilier	44
Action 4.2.3 : reprendre et accélérer le plan de sobriété	44
Action 4.2.4 : accroître la sobriété numérique	45
Action 4.2.5 : valoriser et mettre en place des actions de préservation de la biodiversité	45
4.c) Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques	45
Action 4.3.1 : mettre en place des affichages et campagnes de sensibilisation pour encourager les changements de comportement d'usage et de consommation	45
Action 4.3.2 : généraliser les pratiques vertueuses pour les événements	45
Action 4.3.3 : créer un fonds de prêt et de location de matériels divers	45
V.5) Axe 5 : Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire	45
5.a) Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire	46
Action 5.1.1 : développer une culture de promotion de la santé durable pour le personnel et la communauté étudiante	46
Action 5.1.2 : développer une plateforme de promotion de la santé	46
Action 5.1.3 : lutter contre la sédentarité et promouvoir un mode de vie actif	46
Action 5.1.4 : accroître les efforts pour une alimentation durable	46
Action 5.1.5 : promouvoir la santé des femmes et des minorités de genre	47
Action 5.1.6 : améliorer les conditions d'accueil des étudiants en mobilité	47
5.b) Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l'inclusion, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations	47
Action 5.2.1 : développer les accessibilités de tous types	47
Action 5.2.2 : améliorer l'accès aux études supérieures pour les lycéens à besoins spécifiques	47
Action 5.2.3 : renforcer l'intégration de la politique handicap dans toutes les facettes de l'université	47
Action 5.2.4 : consolider les dispositifs de lutte contre les VSS-HM et les discriminations	47
Action 5.2.5 : accroître les initiatives de prévention des VSS-HM et des discriminations	48
Action 5.2.6 : consolider notre politique d'égalité professionnelle	48
Action 5.2.7 : accroître les dispositifs de lutte contre la précarité	48

5.c) Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l'engagement des parties prenantes	48
Action 5.3.1 : inciter et accompagner les personnels à s'engager dans des missions DD&RSE	48
Action 5.3.2 : augmenter le nombre de missions étudiantes orientées vers les transitions	48
Action 5.3.3 : coordonner des actions culturelles et artistiques sur les transitions	49
Action 5.3.4 : créer un réseau d'experts mobilisable, et proposer des temps d'échanges	49
Action 5.3.5 : accroître les événements à destination des publics extérieurs	49
Action 5.3.6 : travailler à une charte sur les partenariats	49
VI. DETAIL DES FICHES ACTIONS	54
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.1 : créer des outils de pilotage transversaux et globaux	55
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.2 : créer un comité stratégique	56
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.3 : créer un fonds vert	57
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.4 : renforcer notre visibilité, interne et externe, notamment à l'international	58
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.5 : rassembler, fédérer et organiser l'ensemble des réseaux existants et en cours de création	59
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.1 : créer un réseau complet de référents dans les directions et services	60
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.2 : systématiser la présentation des bilans	61
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.3 : coordonner et planifier en cohérence les événements DD&RSE	62
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables – Action 1.3.1 : intégrer des critères DD&RSE dans les process	63
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables – Action 1.3.2 : accompagner chaque grand projet structurant d'une analyse DD&RSE	64
Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables – Action 1.3.3 : finaliser l'analyse autour du label DD&RSE	65
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.1 : consolider et généraliser l'intégration des enseignements TEDS dans l'ensemble des formations	66
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.2 : créer une cartographie des ODD de l'ensemble des maquettes	67

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.3 : impulser une transformation pour une intégration plus poussée des transitions	68
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.4 : construire une offre FTLV autour du DD&RSE	69
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.1 : créer un réseau de référents pédagogiques	70
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.2 : identifier et rassembler l’ensemble des ressources pédagogiques	71
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.3 : créer une cellule DD&RSE et/ou un appui au sein du PPI	72
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.4 : créer un réseau transdisciplinaire	73
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.1 : sensibiliser et former l’ensemble des directions	74
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.2 : sensibiliser l’ensemble de la communauté	75
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.3 : identifier et organiser les moyens pour permettre l’auto-formation	76
Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.4 : développer un plan de montée en compétences des services opérationnels	77
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.1 : développer une stratégie et un positionnement commun	78
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.2 : intégrer des critères et indicateurs liés aux ODD	79
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.3 : recenser et cartographier les initiatives et travaux portant sur la TEDS	80
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.4 : sensibiliser et former les directions de laboratoires et d’écoles doctorales	81
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.1 : créer un réseau de référents dans les laboratoires	82
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.2 : créer un prix de thèse dédié aux ODD et/ou à la TEDS	83
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.3 : valoriser et mettre en avant toutes les réussites et démonstrations issues de l’université	84
Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.4 : appuyer les projets transdisciplinaires et/ou promouvant des approches pour et vers les transitions	85

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.1 : réaliser un BEGES dans chaque unité de recherche, et consolidation à l'échelle globale	86
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.2 : mettre en place un suivi complet et systématique des consommations des fluides sur l'ensemble du parc immobilier	87
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.3 : étendre et compléter l'inventaire de la biodiversité sur l'ensemble des sites	88
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.4 : réaliser un bilan de la gestion de l'eau	89
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement – Action 4.2.1 : mettre en place un plan de mobilité	90
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement – Action 4.2.2 : adopter un plan de transition, en accord avec les BEGES, pour accélérer la neutralité carbone du parc immobilier	91
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement – Action 4.2.3 : reprendre et accélérer le plan de sobriété	92
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement – Action 4.2.4 : accroître la sobriété numérique	93
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement – Action 4.2.5 : valoriser et mettre en place des actions de préservation de la biodiversité	94
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.1 : mettre en place des affichages et campagnes de sensibilisation pour encourager les changements de comportement d'usage et de consommation	95
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.2 : généraliser les pratiques vertueuses pour les événements	96
Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.3 : créer un fonds de prêt et de location de matériels divers	97
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.1 : développer une culture de promotion de la santé durable pour le personnel et la communauté étudiante	98
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.2 : développer une plateforme de promotion de la santé	99
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.3 : lutter contre la sédentarité et promouvoir un mode de vie actif	100
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.4 : accroître les efforts pour une alimentation durable	101
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.5 : promouvoir la santé des femmes et des minorités de genre	102

Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire – Action 5.1.6 : améliorer les conditions d’accueil des étudiants en mobilité	103
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.1 : développer les accessibilités de tous types	104
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.2 : améliorer l’accès aux études supérieures pour les lycéens à besoins spécifiques	105
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.3 : renforcer l’intégration de la politique handicap dans toutes les facettes de l’université	106
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.4 : consolider les dispositifs de lutte contre les VSS-HM et les discriminations	107
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.5 : accroître les initiatives de prévention des VSS-HM et des discriminations	108
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.6 : consolider notre politique d’égalité professionnelle	109
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.7 : accroître les dispositifs de lutte contre la précarité	110
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.1 : inciter et accompagner les personnels à s’engager dans des missions DD&RS	111
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.2 : augmenter le nombre de missions étudiantes orientées vers les transitions	112
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.3 : coordonner des actions culturelles et artistiques sur les transitions	113
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.4 : créer un réseau d’experts mobilisable, et proposer des temps d’échanges	114
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.5 : accroître les événements à destination des publics extérieurs	115
Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.6 : travailler à une charte sur les partenariats	116



GLOSSAIRE



I. Glossaire

AAP	appel à projets
APC	approche par compétences
BEGES	bilan d'émission de gaz à effet de serre
CA	conseil d'administration
CAC	conseil académique
CIRCES	collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur
CoPil	comité de pilotage
CoStraDD	comité stratégique DD&RSE
CRCT	congé pour recherche ou conversion thématique
CVEC	contribution de vie étudiante et de campus
DEEE	déchet d'équipement électrique et électronique
DD&RSE	développement durable et responsabilité sociale et environnementale
DGS	direction générale des services
3DS	direction développement durable des sites
CPNU	centre de production numérique universitaire
D2P	direction pilotage et performance
DAC	direction administrative de campus
DAF	direction des affaires financières
DAJIM	direction des affaires juridiques, institutionnelles et de la modernisation
DC	direction de la culture
DDIE	direction du développement international et européen
DEF	direction des études et de la formation
DFC	direction de la formation continue
DIRCOM	direction de la communication et marque
DP	direction du patrimoine
DRE	direction des relations entreprises
DRH	direction des ressources humaines
DRVI	direction de la recherche, de la valorisation et de l'innovation
DSI	direction des systèmes d'information
DVU	direction de la vie universitaire
MH	mission handicap
ECUE	élément constitutif d'une UE
ED	école doctorale
EFELIA	école française de l'intelligence artificielle
ENT	espace numérique de travail
EUR	école universitaire de recherche
FIPHPF	fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
GES	gaz à effet de serre
GIEC	groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (voir IPCC)
GPEC	gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
H	handicap
HCC	haut conseil pour le climat
HCERES	haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HEP	handicap et égalité professionnelle
HM	harcèlement moral
HRS4R	human resources strategy for research
IMREDD	institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable
IPBES	intergovernmental science-policy platform on biodiversity and ecosystem services
IPCC	intergovernmental panel on climate change
IUCN	International Union for Conservation of Nature
MED	maison des écoles doctorales
MESR	ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
ODD	objectifs de développement durable

OTECCA	observatoire de la transition écologique et citoyenne côte d'azur
PNACC	plan national d'adaptation au changement climatique
PPI	pôle pédagogie innovante
PSED	politique sociale, égalité, diversité
PSSM	premiers secours en santé mentale
QVCT	qualité de vie et des conditions de travail
RH	ressources humaines
RSE	responsabilité sociétale et environnementale
RP	responsable pédagogique
SD	schéma directeur
SHS	sciences humaines et sociales
SNB	stratégie nationale biodiversité
SNBC	stratégie nationale bas-carbone
SPE	services publics écoresponsables
SPSI	schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SSP	shared socio-economic pathways
TEDS	transition écologique et développement soutenable
UE	unité d'enseignement
UICN	union internationale pour la conservation de la nature (voir IUCN)
UVED	université virtuelle environnement et développement durable
VE	vie étudiante
VP	vice-président / vice-présidence
VP AIGE	VP affaires institutionnelles et suivi du grand établissement
VP CAM	VP conseil d'administration et moyens
VP E	VP étudiante
VP EDPS	VP égalité – diversité – politique sociale
VP FIP	VP formation et innovation pédagogique
VP IdEx	VP initiative d'excellence
VP IV	VP innovation et valorisation
VP PC	VP politique culturelle
VP PoDo	VP politique doctorale
VP PH	VP politique handicap
VP PS	VP politique de santé
VP R&I	VP recherche et innovation
VP RH	VP ressources humaines
VP RI	VP relations internationales
VP S&S	VP sciences et sociétés
VP SO	VP science ouverte
VP TD	VP transformation digitale
VP TES	VP transitions environnementale et sociétale
VP TP-FTLV	VP transformations pédagogiques et formation tout au long de la vie
VP VEC	VP vie étudiante et campus
VSS	violences sexistes et sexuelles

1^{ÈRE} PARTIE :
ÉLÉMENTS NOTABLES
ET ORGANISATION DU SD DD&RSE



LE MOT
DU PRÉSIDENT

II. Le mot du Président

Transition environnementale et sociétale : Un engagement prioritaire et un levier d'impact pour l'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur place les enjeux de la transition socio-environnementale au cœur de sa mission d'université d'impact, contribuant activement à relever les grands défis de notre époque autour du développement durable et notre responsabilité sociale. Cette priorité stratégique est inscrite dans notre plan stratégique 2021-2025 et constitue un axe structurant de notre Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2024-2027. Elle s'inscrit également dans le cadre du Plan Climat du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), qui invite chaque établissement à élaborer un Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE).

Consciente de l'urgence climatique et des attentes fortes exprimées par la société et notre communauté universitaire, Université Côte d'Azur a pris l'initiative de mettre en place une Vice-présidence transition socio-environnementale qui a pour vocation à fédérer, rendre plus lisible et développer les actions dans ce domaine. Ce travail aboutit à la conception de son Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociale et Environnementale (SD DD&RSE). Ce document stratégique, spécifiquement axé sur la réponse aux enjeux environnementaux, sera un levier pour renforcer notre contribution aux transformations nécessaires. Parallèlement, les actions liées à la responsabilité sociétale, déjà intégrées dans d'autres dispositifs pluriannuels tels que le Schéma Directeur Ressources Humaines, le Schéma Directeur Vie Étudiante ou le Plan Égalité Femmes-Hommes, la mission Handicap continueront d'être déployées de manière cohérente et autonome mais en cohérence avec le SD DD&RSE.

En tant qu'université d'impact, Université Côte d'Azur a un rôle clé à jouer dans l'accompagnement des grandes transitions de notre société. Par la formation, nous préparons les étudiantes et étudiants à devenir des citoyennes et citoyens engagés, dotés des compétences et des savoirs nécessaires pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux. Par la recherche et l'innovation, nous contribuons activement à la création de solutions durables qui répondent aux besoins de nos territoires tout en ayant un rayonnement international.

Nos campus sont bien plus que des lieux d'apprentissage : ce sont de véritables laboratoires vivants, dédiés à l'expérimentation et à la démonstration de pratiques écoresponsables et innovantes. Ce rôle de catalyseur d'innovation, tant technique qu'opérationnelle ou humaine, est central pour notre stratégie, car il nous permet de concrétiser notre ambition : devenir un acteur incontournable dans la transition vers un futur plus résilient, et se poser comme pourvoyeur de solutions basées sur les faits et sur l'expertise, et sur une approche holistique à visée universaliste.

Le SD DD&RSE s'inscrit donc dans une démarche globale visant à transformer nos missions fondamentales et à multiplier notre impact sociétal et environnemental. Il s'agit d'un projet fédérateur, mobilisant l'ensemble des forces vives d'Université Côte d'Azur : étudiants, personnels, chercheurs, partenaires économiques et institutionnels. En s'attaquant aux grands challenges socio-environnementaux, l'université démontre son engagement à être un moteur de transformation pour la société.

Je suis convaincu que ce projet ambitieux, porté par l'enthousiasme et l'implication de notre communauté, permettra de concrétiser notre vision d'un avenir durable et responsable. Ensemble, nous ferons d'Université Côte d'Azur un modèle d'excellence et d'impact pour répondre aux défis de demain.

Pr. Jeanick BRISSWALTER



PROLÉGOMÈNES

III. Prolégomènes

III.1) Propos liminaires : contexte scientifique, réglementaire et politique

Dans sa démarche d'engagement dans les transitions environnementales et sociétales, explicitée plus en détail ci-dessous, Université Côte d'Azur veut réaffirmer en préambule sa profonde conviction de la prévalence des sciences, de tous types (analytiques, naturelles, humaines, sociales...), pour l'établissement de faits scientifiquement démontrés par rapport aux opinions ; en particulier pour ce qui relève des défis climatiques et d'érosion de la biodiversité.

En 1987, avec la publication du rapport "Brundtland" apparaissait le terme de développement durable, ou plutôt de développement soutenable. Le développement durable ou soutenable est un objectif qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cet objectif est recherché grâce à 5 engagements : 1) la lutte contre le changement climatique ; 2) la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; 3) la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; 4) l'épanouissement de tous les êtres humains ; 5) La transition vers une économie circulaire. En 1988, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), groupe autonome, était créé avec pour but d'évaluer l'ampleur des causes et conséquences du changement climatique. Ces évaluations reposent sur l'analyse des publications scientifiques et techniques sur le sujet.

Fort de ce rappel symbolique primordial, la première remarque concernera donc un consensus pleinement établi sur l'évolution du climat. En effet, l'ensemble des études scientifiques arrivent à une même conclusion, quant à l'origine anthropique de l'augmentation de température sur Terre due aux émissions de GES associées aux activités humaines. Ainsi, comme l'illustre la Figure 1, même en considérant les différentes incertitudes associées aux divers modèles disponibles pour simuler l'évolution temporelle de la température, il est clair que seuls ceux intégrant l'impact des activités humaines rendent compte de la réalité observée (qui consiste en une augmentation de 1,1°C de la température moyenne entre 1850 et 2020, par rapport à la période de référence 1850-1900, avec de fortes disparités pouvant d'ores et déjà atteindre +3°C).

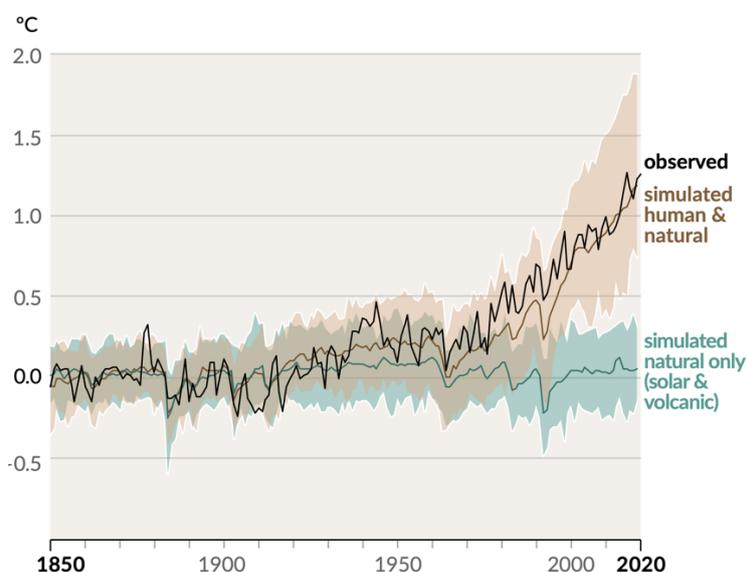


Figure 1 : comparaison des prédictions de l'évolution de la température moyenne annuelle sur Terre avec les mesures expérimentales pour les modèles intégrant ou excluant les activités humaines – source : IPCC [1] –

Sur la base de ce constat, il est possible de poursuivre afin de construire une série de cinq scénarios (SSP) plausibles d'évolution de la température, avec des sous-variantes potentielles, et qui vont d'une très forte soutenabilité avec des émissions nulles voire négatives, du maintien de la trajectoire actuelle jusqu'à des scénarios hauts avec une large utilisation des énergies fossiles. Cette approche permet alors d'explorer les futurs les plus probables autour de cinq grands scénarios¹, chacun se différenciant selon l'intensité des efforts à réduire les émissions de GES. La Figure 2 montre quelles seront les températures atteintes en 2050 puis à la fin du siècle pour chacun de ces scénarios. Concernant ces résultats, il est ici impératif de rappeler un ensemble de

¹ Il est important de souligner ici que tous prennent en compte l'activité solaire et volcanique

conclusions importantes, probablement évidentes et connues de la communauté, mais qu'il est vital d'expliciter sans ambiguïté :

- Quel que soit le scénario mis en jeu, i.e. y compris avec le plus contraignant, la température à la fin du siècle restera au-dessus des moyennes observées sur les 6500 dernières années.
- À l'exception d'un unique scénario, les possibilités d'atteindre et/ou dépasser 1,5°C ou 2°C d'augmentation de la température sont très probables à extrêmement probables.
- Il existe une très forte probabilité, associée notamment au scénarios SSP2-4.5 et suivants sur lesquels nous sommes actuellement alignés, que l'augmentation de la température dépasse les 2,5°C ; ce qui n'était plus arrivé sur Terre depuis 2,5 millions d'années.

Les conséquences de cette augmentation de la température sont elles aussi assez bien identifiées, et décrites en détail dans la version complète du 6^{ème} rapport du groupe de travail I du GIEC, en particulier dans les sections 2 à 4 du résumé technique [2] ; ou pour encore plus de précisions, dans les chapitres 1, 2, 4, 8, 9, 10, 11 et 12 ou l'atlas qui les accompagnent. En résumé, ces conséquences sont multiples et varient en intensité et en fréquence et impliquent une augmentation des événements extrêmes (vagues de chaleur intenses, pluies diluviennes, tempête tropicale au-delà des zones habituelles, renforcement des sécheresses agricoles, épisodes polaires et gouttes de froid), une fonte accélérée de la couverture neigeuse et des banquises, une hausse du niveau des mers, et enfin le rapprochement de plus en plus critique vers des points de bascule (ou tipping points), correspondants à des modifications irréversibles vers un autre mécanisme d'interactions.

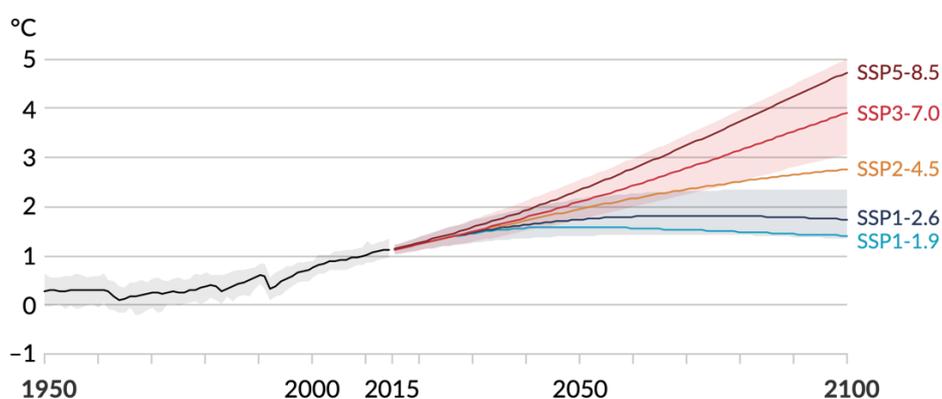


Figure 2: projection d'évolution de la température moyenne de surface à l'horizon 2100 pour les cinq grands scénarios du GIEC – source : IPCC [1] –

Parallèlement à cette dynamique de modification du climat initiée depuis un siècle, et en forte accélération depuis une cinquantaine d'années, l'IPBES a aussi montré qu'une crise importante affectait la biodiversité. Dans son rapport d'évaluation de cette dernière, et des aménités positives apportées par les divers écosystèmes, une très forte détérioration a été constatée [3]. Depuis les années 70, la très forte augmentation de la production (agriculture, pêche, bioénergies, extractions de ressources) a significativement impacté 14 des 18 catégories² de contributions écosystémiques analysées ; contributions qui ne sont regardées principalement qu'à l'aune de leur intérêt pour l'humain, et qui jouent donc un rôle essentiel au maintien des conditions de vie et de développement de notre espèce. En termes concrets et chiffrés, il apparaît que « 75 % de la surface terrestre est altérée de manière significative, 66 % des océans subissent des incidences cumulatives de plus en plus importantes et plus de 85 % de la surface des zones humides ont disparu ». Concomitamment, comme le montre la Figure 3, le taux mondial d'extinctions d'espèce s'est accéléré à un rythme inédit, à savoir d'un à deux ordres de grandeur supérieur (i.e. 10 à 100 fois) au taux moyen sur les dix derniers millions d'années ; par ailleurs, le rythme de cette accélération est en croissance constante (déclin de 69% du nombre d'individus au sein de 32 000 populations d'espèces vertébrées des écosystèmes terrestres et aquatiques -mammifères, reptiles, oiseaux, amphibiens, poissons-, entre 1970 et 2018). Concrètement, cela implique qu'une grande partie des objectifs d'Aichi ne sera pas atteinte [4]. De plus, le changement climatique à venir va amplifier encore cette pression sur la biodiversité, pour devenir la cause principale de perte de biodiversité à la fin du siècle.

Ces évolutions croisées sont illustrées par les bandes du réchauffement climatiques (warming strips) et de la biodiversité, visibles sur la Figure 4.

² Comme la création et l'entretien d'habitats, la pollinisation et la dispersion des graines et propagules, la régulation du climat et de l'acidification des océans, la régulation de l'eau douce et sa qualité, la décontamination, ou encore la régulation des nuisibles

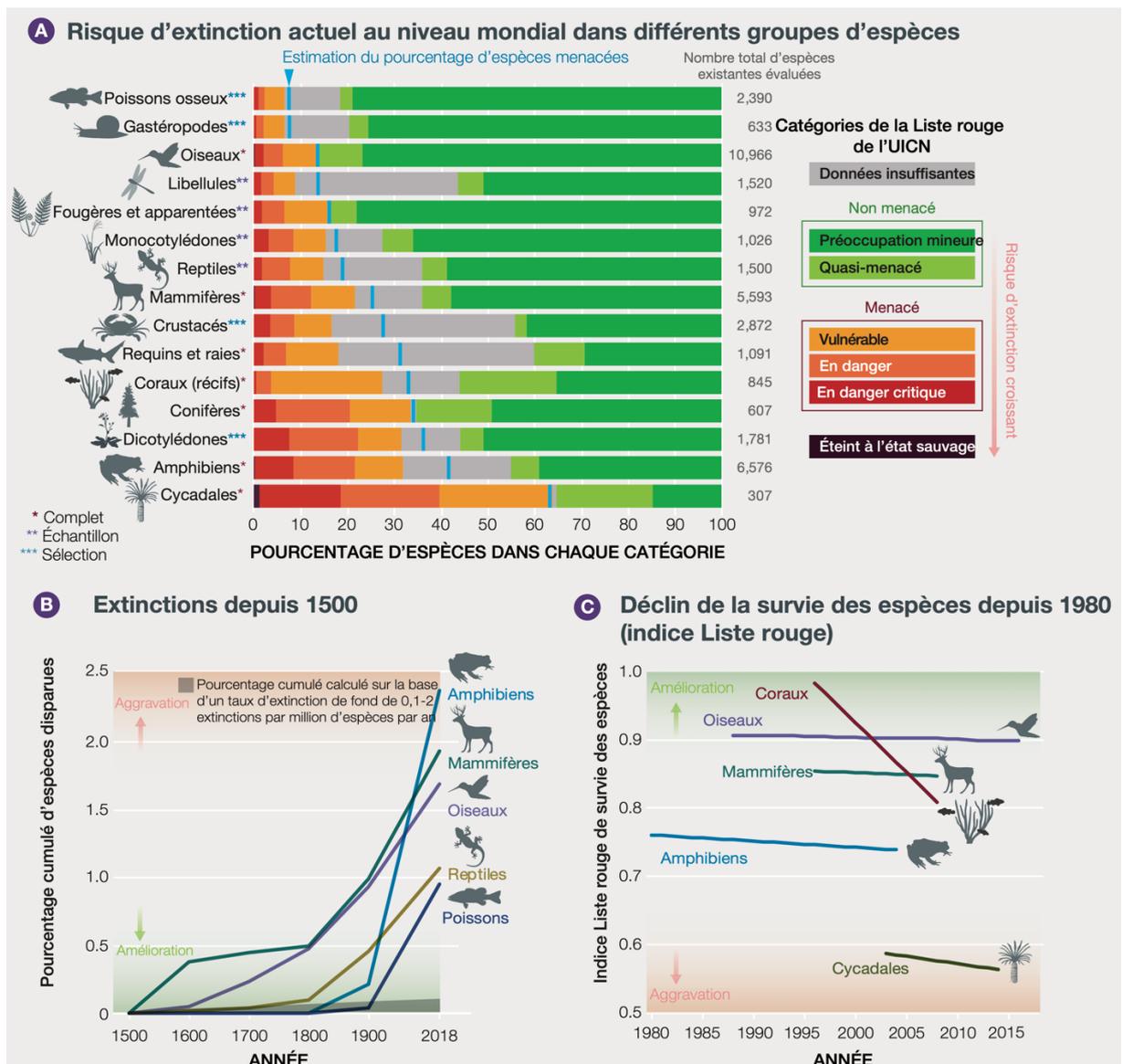


Figure 3: caractérisation du risque d'extinction de certaines espèces menacées, et évolution historique du risque d'extinction et de déclin de survie – source : IPBES [3], à partir de données de l'IUCN –

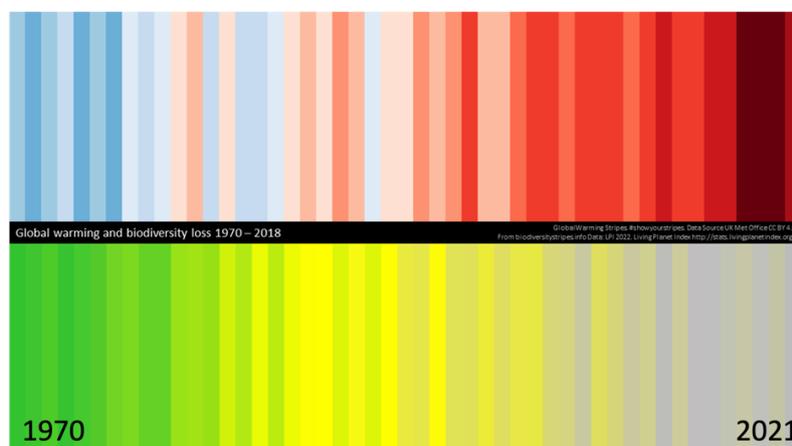


Figure 4: Bandes du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité, proposées par Ed Hawkins et Miles Richardson.

En parallèle de ce changement climatique et de perte de la biodiversité, d'autres limites planétaires ont été décrites. Ces 9 limites planétaires (voir Figure 5) sont inter-dépendantes et correspondent à des frontières à ne pas dépasser sous réserve d'obérer les conditions de vie hospitalière sur Terre pour l'espèce humaine : changement climatique, acidification des océans, érosion de la biodiversité, changements dans l'occupation des sols (déforestation et urbanisation), consommation d'eau douce, cycles de l'azote et du phosphore, charge atmosphérique des aérosols, destruction de l'ozone atmosphérique, et enfin les diverses pollutions, nucléaires, plastiques et chimiques. Actuellement six d'entre elles sont dépassées, et deux autres en phase de l'être.

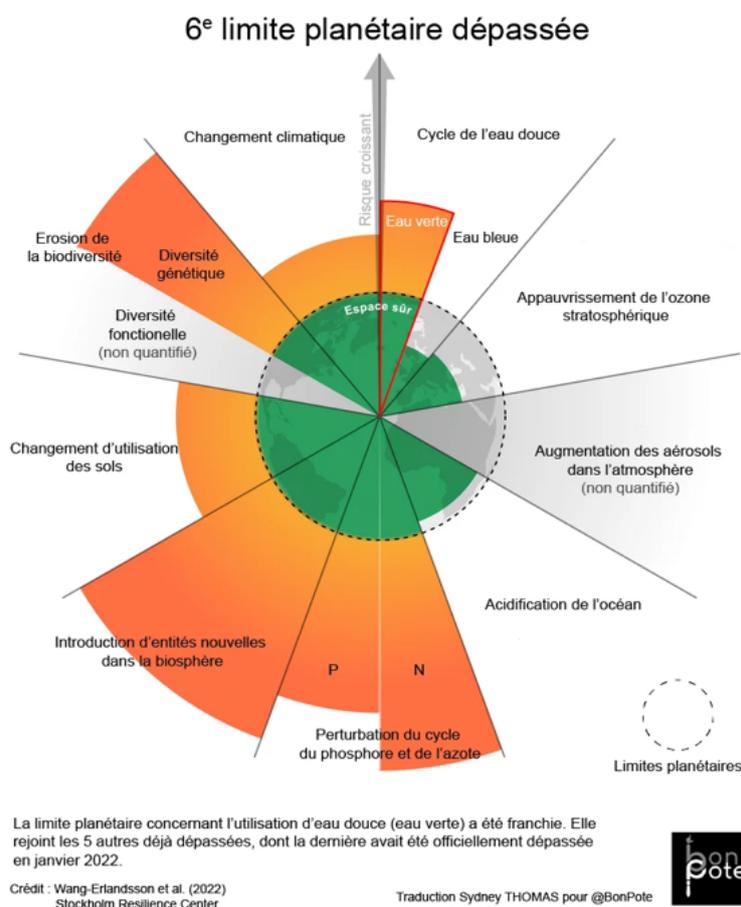


Figure 5: Bilan de l'état actuel des limites planétaires

Ayant rappelé ces éléments factuels actuels, il apparaît clairement que l'humanité va devoir affronter une crise sans précédent. Crise face à laquelle le monde universitaire, et donc Université Côte d'Azur, a un rôle prépondérant à jouer.

- En effet, on peut y voir une première raison ontologique : en tant que centres de création et de diffusion des savoirs, les universités sont parmi les institutions qui peuvent porter et produire les connaissances et méthodes pouvant proposer des grilles de lecture et de compréhension, et ainsi proposer des pistes pour s'attaquer aux défis mentionnés plus haut. Cet effort et cet engagement semblent donc consubstantiels avec nos missions premières.
- Une seconde raison est justement liée à l'une des missions de l'Université : en tant que lieux d'échange et de formation des experts de demain, qui seront aussi des citoyens, il y a là un faisceau concordant d'incitations à se saisir de ces enjeux.
- Enfin, la complexité des problèmes mis en jeu demande une expertise que l'on trouve rarement en dehors du monde universitaire et de la recherche (au sens large et le plus exhaustif possible) : notre communauté dispose des talents pour analyser, développer, et conseiller sur la base des travaux et expérimentations produites dans la réalisation de nos missions.

Bien que ces divers arguments pourraient constituer en soi une excellente raison pour s'engager dans la réalisation d'un schéma directeur développement durable et responsabilité sociale et environnementale

(DD&RSE), il se trouve aussi que cela correspond à une nécessité réglementaire et que cela s'inscrit dans la logique d'engagement demandée par l'état à ses structures et services. Sans parler du fait que, de par son expertise interdisciplinaire opérée lors de son passage en Grand Établissement, Université Côte d'Azur possède d'un ensemble de savoirs, savoir-faires et savoir-être qui peuvent être judicieusement exploités.

Dans la continuité de la définition des ODD par l'ONU ou de la ratification des Accords de Paris à la 21^{ème} COP climat de 2015 par la plus grande majorité des parties, des dispositions législatives spécifiques ont été prises par l'état français. Ainsi, une nouvelle mission a été ajoutée pour les établissements d'enseignement supérieur par la LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (1) [5] au travers de son Art. 41, qui modifie l'Art. L123-3 du Code de l'Éducation en ajoutant l'obligation d'une « sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable ». Du point de vue de la conduite opérationnelle et de l'organisation de la recherche, la LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ces effets [6] pose le principe d'un engagement à respecter les Accords de Paris (Art. 1), et de veiller à la cohérence avec la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) [15] et la stratégie nationale biodiversité (SNB) [16] dans la politique interne des établissements (Art. 33, modifiant l'Art. L111-6 du Code de la Recherche). Du point de vue européen, le Pacte Vert pour l'Europe de juillet 2021 impulse une volonté de transformation similaire.

D'un autre côté, en 2021, le haut conseil pour le climat (HCC) recommandait lui aussi que « les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche mettent en œuvre un pilotage et un suivi renforcés des politiques publiques dédiées au climat et à la biodiversité ». Plus récemment le rapport Jouzel-Abbadie, en date de février 2022, appelait à la formation à la TEDS du plus grand nombre d'étudiants [7].

Sur la base de ces différents éléments, le MESR a publié en novembre 2022 un plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche [8], qui impose à tous les acteurs la réalisation d'un schéma directeur développement durable et responsabilité sociale et environnementale (SD DD&RSE). Son contenu a été précisé dans une note de cadrage de juin 2023, et rappelé dans la Circulaire n° 6425-SG du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État, émise par la Première Ministre.

III.2) La situation présente et la vision d'Université Côte d'Azur

Au-delà de son caractère obligatoire, et d'un ensemble de raisons à s'engager de nature quasi-éthique, le SD DD&RSE revêt aussi le caractère d'un cristallisateur d'un engagement sur la thématique des transitions, et permet de faire résonance aux aspirations de l'ensemble de la communauté. Il est en outre un outil opportun, pour mieux répondre et organiser nos actions, qui arrive parfaitement dans la dynamique qui s'est engagée à Université Côte d'Azur. Cette dernière a en effet mis en place une stratégie qui veut introduire une profonde transformation de nos métiers, en développant une acculturation et une implication de l'ensemble de nos métiers, personnels et usagers. Cette stratégie est bien évidemment et très naturellement en phase et dans la continuité du projet en cours depuis 2020 de transformation en Grand Établissement ; projet qui incluait diverses opérations dans tous les aspects de la vie et des missions de l'université mais non nécessairement coordonnées ou pensées selon une stratégie commune.



Un outil de pilotage stratégique

Dans le même ordre d'idée, Université Côte d'Azur fut l'une des premières universités à se doter d'un Schéma Directeur Ressources Humaines (SD RH), où l'accompagnement du personnel est pensé comme un réel outil de la politique pour et vers une amélioration continue des conditions de travail, et ayant conduit à la création d'un service QVCT doté d'un plan d'action portant sur l'environnement de travail, le management et l'équilibre des temps de vie. L'objectif est de prévenir les risques et de promouvoir une université qui favorise à la fois la santé et la performance. Ceci nous a conduit à obtenir en mai 2022 le label "Human Resources Strategy for Researchers" (HRS4R), un label d'excellence européen récompensant les établissements qui s'engagent durablement dans l'accompagnement RH de la recherche. L'autoévaluation à mi-parcours du label a depuis été validée par les experts et expertes de l'UE en octobre 2024. De plus, Université Côte d'Azur s'est dotée depuis 2017 d'un Schéma Directeur Handicap (SD H), portée et incarnée par une Mission Handicap au service de l'ensemble des étudiants (actuellement environ un millier sont accompagnés au quotidien) et des personnels (actuellement environ 180 personnels bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi déclarés). Ce SD H englobe toutes les dimensions d'une politique handicap ambitieuse et réaliste au bénéfice de ses étudiants et personnels : inclusion, accessibilité (bâtementaire, numérique, pédagogique), recrutement, maintien dans l'emploi, compensation, aménagement, accompagnement dans les études, les examens ou le travail... Enfin, une

Convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a aussi été signée depuis 2018, renouvelée en 2021, et est en cours de deuxième renouvellement pour 2025-2027. Conjointement, Université Côte d'Azur développe une politique globale pour l'égalité professionnelle, ambitieuse et innovante, alignée avec les normes internationales afin d'aller au-delà de la réglementation. Ainsi, l'université en est à son deuxième plan d'action égalité professionnelle qui cible les écarts de rémunérations, l'accès aux postes à responsabilités, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et le harcèlement moral (HM), l'équilibre vie professionnelle/personnelle, l'amélioration de la mixité des filières, et l'accompagnement de la recherche.

Très naturellement, l'attention portée au personnel trouve un écho similaire auprès de notre communauté étudiante, qui a aussi bénéficié d'un schéma directeur vie étudiante (SD VE). Le SD VE, encore rare à l'échelle nationale, a fait l'objet d'un travail collectif important et d'une consultation très large, en particulier auprès des élus étudiants et des représentants de leurs associations (de tous types). Plusieurs axes visent clairement à améliorer leur bien-être, et par là-même à augmenter le sentiment d'appartenance à un collectif partageant des valeurs. Ces axes se déclinent ainsi par une :

- Amélioration de l'accueil : création d'un guichet unique, renforcement de l'accueil pour les primo-entrants...
- Amélioration des conditions de vie avec un volet très général et un second plus social :
 - Amélioration des espaces verts, réfection de l'ensemble des sanitaires sur toute l'université, mise en place de fontaines à eau gratuites, garantie d'une pause méridienne d'une heure...
 - Élargissement des plages horaires du centre de santé, lutte contre la précarité, possibilité de consultation sans avance de tiers-payant, lutte contre les VSS et les discriminations, formations...
- Amélioration de leur expérience étudiante : accroissement des lieux de vie, organisation d'activités sur les sites et de sorties hors les murs, développement d'actions sport-santé, accès facilité aux activités culturelles...
- Amélioration de la réussite étudiante : généralisation du tutorat / parrainage, clarification et harmonisation pour mieux informer sur les critères et les validations de l'engagement étudiant, meilleur repérage et accompagnement des étudiants à besoins spécifiques...

Plus récemment, Université Côte d'Azur a souhaité se doter d'une vice-présidence statutaire sur les Transitions Environnementale et Sociétale (VP TES). Au-delà de sa portée symbolique indéniable, cette initiative vise à réaliser une université d'excellence, créative, autonome et agissante, au bénéfice :

- De la formation des citoyens et des leaders de demain ;
- D'une recherche et sa diffusion pour un futur souhaitable ;
- De l'innovation et l'audace au profit de ses parties prenantes, de son territoire et du plus grand nombre ;
- D'une société humaniste et durable.

Ce choix vise à implémenter une stratégie et en assurer sa déclinaison au plus haut niveau de gouvernance, en impliquant l'entièreté de nos missions, et l'ensemble des services. Il s'agit ainsi de permettre à Université Côte d'Azur d'assurer la transversalité la plus grande dans la mise en place de cette nouvelle stratégie, en créant un travail conjoint avec toutes les autres VP (AIGE, CAM, FIP, IdEx, R&I, RH, RI, VEC, H, PSED) afin de garantir la cohérence, de planifier, et d'insuffler sur le plus de sujets et projets possibles cet engagement vers la TEDS.

En cohérence avec le préambule de ce document, cette VP TES vise aussi à ce que le leadership externe d'Université Côte d'Azur émerge de manière claire, en s'appuyant sur une approche indéniablement liée à ce qui fonde le cœur de nos missions : le savoir, et la preuve par les faits. Sur les engagements qu'elle prend, et dans les projets et missions qu'elle met en place, Université Côte d'Azur souhaite que s'incarne de manière explicite et non ambiguë sa plus-value issue de son expertise scientifique et académique, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Du point de vue pratique, cette vision se décline et va continuer à se décliner au travers de tout un ensemble de chantiers, d'envergure et de portée diverses, au service de notre communauté et en phase avec ce qui relève de notre responsabilité. Fort heureusement, notre communauté présente déjà une vitalité collective remarquable, soit en étant force de proposition soit en participant aux nouveaux projets, qu'ils soient à l'échelle des laboratoires ou des services, des structures d'enseignement et des étudiants, ou des personnels de manière générale.

Le SD DD&RSE incarne l'outil et la feuille de route permettant l'organisation et le déroulement des actions correspondants aux aspirations précédentes. En outre, étant pensé comme un schéma des schémas, il cherchera à s'articuler au mieux avec tous les autres SD (RD, H, VE...) en veillant à développer une cohérence d'ensemble ; en particulier pour les actions très transverses qu'incluent un SD DD&RSE (notamment sur l'axe de politique sociale et de qualité de vie au travail, ou sur celui de la formation, etc.).

An illustration featuring a large blue globe of the Earth as the central focus. Three stylized human figures are shown interacting with the globe in various ways: one at the top right is watering a plant with a blue watering can; one at the bottom right is standing on a green step ladder, reaching up to touch the globe; and one at the bottom left is pushing a green wheelbarrow filled with soil. The scene is surrounded by various green and yellow plants, including large leaves and small flowers. A dark blue horizontal banner is positioned across the middle of the globe, containing the text 'UN SCHÉMA DIRECTEUR STRATÉGIQUE' in white, uppercase letters.

UN SCHÉMA DIRECTEUR STRATÉGIQUE

IV. Un schéma directeur stratégique

IV.1) Méthodologie

Comme indiqué dans la partie précédente, et en phase avec la définition et les démarches fournies par le MESR dans le document de cadrage du SD DD&RSE [9], ce dernier doit être un document stratégique transversal pluriannuel. Son déploiement et son opération doivent se faire depuis le plus haut niveau de gouvernance, et il a vocation à embrasser la totalité des activités en mobilisant tous les acteurs (avec et pour tous et toutes).

La philosophie du SD DD&RSE est d'adopter une approche systémique et intégrée de la TEDS, en phase avec les diverses réglementations et directives de l'état sur ce sujet. Concrètement, ce schéma directeur doit s'inscrire très logiquement dans le cadre de la législation, comme les lois mentionnées plus haut [5,6], mais aussi dans celui des objectifs et indicateurs de la circulaire SPE [10] ou du décret de modification de la commande publique [11]. Par ailleurs, il existe tout un ensemble de plans imposant un cadre et fournissant des pistes pour s'engager dans la TEDS : sur les achats durables [12], sur la transformation écologique de l'état [13], sur l'adaptation au changement climatique³ [14]. De plus, l'état a établi une stratégie nationale bas-carbone (SNBC) [15] et biodiversité (SNB) [16].

Finalement, le rapport Jouzel-Abbadie [7] et le plan climat-biodiversité [8] mentionnés précédemment, ainsi que le guide du CIRCES pour la labellisation DD&RS [17] présentent une méthodologie et un cadre de développement et de mise en place du SD DD&RSE. Enfin, il s'appuie très fortement sur les ODD, qui servent de référence constante tout au long de la démarche (cf. Figure 6).

Un schéma directeur parmi les plus ambitieux



Figure 6: Liste des objectifs de développement durable pour l'Agenda 2030 de l'ONU

IV.2) Comitologie et organisation du schéma directeur

Ce schéma directeur a bénéficié d'un portage politique au plus haut niveau, en cohérence avec la nouvelle organisation d'Université Côte d'Azur, en impliquant la VP TES mais aussi l'ensemble des VP. Par ailleurs, il a aussi bénéficié d'un soutien sans faille et remarquable de la DGS, et des nombreuses directions impliquées par ces sujets.

Sa construction s'est appuyée dans un premier temps sur les conclusions et propositions déjà produites par les divers groupes de travail existant au sein de l'université, et sur les retours disponibles. Elle s'est faite aussi au travers d'échanges avec les diverses structures, notamment au travers de rencontres bilatérales avec les EUR et composantes dérogatoires. De plus, le SD DD&RSE a été en partie co-construit par l'implication du CoPil de site,

³ à noter que c'est le PNACC 2 qui a été utilisée puisque sa version 3 n'a été publiée qu'en novembre 2024

et par un travail conjoint de l'ensemble de toutes les vice-présidences. Enfin, il intègre et tient compte des échanges au sein du réseau VP TREES, regroupant des VP TES, et des schémas directeurs adoptés par les universités correspondantes.

Il s'agit ici d'une première version, réalisée dans un temps court au regard de l'obligation d'adoption pour la fin d'année 2024 et d'une structuration globale récente d'Université Côte d'Azur sur ce sujet. Pour autant, ce SD DD&RSE est parmi les plus ambitieux qui existent à l'échelle nationale. Il témoigne tout d'abord d'une trajectoire en cours, mais aussi d'une volonté d'accentuer cette dernière dans les années à venir ; c'est donc un instrument de pilotage primordial et essentiel, centralisant l'ensemble des objectifs et actions qu'Université Côte d'Azur veut adopter, et souhaitant refléter sans ambiguïté le rôle qu'elle veut jouer.

14 objectifs et
61 actions

Le SD DD&RSE est organisé en deux grandes parties : un plan d'action, puis le détail des fiches actions associées. Le plan d'action est divisé autour de cinq axes, que sont la stratégie et la gouvernance, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, l'environnement, et la politique sociale et la qualité de vie universitaire ; en pratique, il se déploie au travers de quatorze objectifs et soixante-deux actions (trois et onze pour l'axe 1, trois et douze pour l'axe 2, deux et huit pour l'axe 3, trois et douze pour l'axe 4, et trois et dix-huit pour l'axe 5).

IV.3) Conclusion

Le SD DD&RSE est défini pour une période de cinq ans, de 2024 à 2029, mais il est de nature à être révisé régulièrement. Il le sera annuellement, dans un premier temps au travers du suivi des actions et de la production d'un tableau de bord d'avancement dans la réalisation des objectifs poursuivis ; une communication idoine sera alors faite vers les différentes instances et Conseils de l'Université. Dans un second temps, il s'agit de permettre d'intégrer de nouvelles initiatives, et/ou de renforcer les actions existantes en fonction des premiers retours et engagements de la communauté ; certains objectifs visent spécifiquement à permettre cette possibilité. Enfin, ses nouvelles versions s'appuieront sur une consultation plus large, et viseront une co-construction plus importante en impliquant d'avantage les différents acteurs de cette transition ; la réorganisation et la coordination en cours cherchent implicitement à permettre cette participation plus étendue.



PLAN D'ACTION

V. Plan d'action

Comme indiqué plus haut, le plan d'action d'Université Côte d'Azur pour son SD DD&RSE se décline en quatorze objectifs détaillés ci-dessous :

- Trois objectifs pour l'axe 1 : stratégie et gouvernance
 - Renforcer les capacités de pilotage
 - Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation
 - Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables
- Trois objectifs pour l'axe 2 : enseignement et formation
 - Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions DD&RSE
 - Soutenir et stimuler la communauté enseignante
 - Construire les moyens d'une communauté forte et engagée sur les enjeux DD&RSE
- Deux objectifs pour l'axe 3 : recherche et innovation
 - S'engager dans une recherche responsable
 - Soutenir et stimuler la communauté de recherche
- Trois objectifs pour l'axe 4 : environnement
 - Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux
 - Développer des approches en faveur de l'environnement
 - Faire émerger de nouvelles pratiques
- Trois objectifs pour l'axe 5 : responsabilité sociale et qualité de vie universitaire
 - Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire
 - Maintenir et accroître l'inclusion, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations
 - Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l'engagement des parties prenantes

Le calendrier associé comporte des actions à court terme (échéance de 2025), à moyen terme (2026 à 2027) et long terme (2028 à 2029).

		2025	2026	2027	2028	2029
Axe 1 : stratégie et gouvernance	Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage					
	action 1.1.1					
	action 1.1.2					
	action 1.1.3					
	action 1.1.4					
	action 1.1.5					
	Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation					
	action 1.2.1					
	action 1.2.2					
	action 1.2.3					
	Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables					
	action 1.3.1					
	action 1.3.2					
	action 1.3.3					
Axe 2 : enseignement et formation	Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possibles aux enjeux des transitions DD&RSE					
	action 2.1.1					
	action 2.1.2					
	action 2.1.3					
	action 2.1.4					
	Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante					
	action 2.2.1					
	action 2.2.2					
	action 2.2.3					
	action 2.2.4					

	Objectif 2.3 : Construire les moyens d'une communauté forte et engagée sur les enjeux DD&RSE						
	action 2.3.1						
	action 2.3.2						
	action 2.3.3						
	action 2.3.4						
Axe 3 : recherche et innovation	Objectif 3.1 : S'engager dans une recherche responsable						
	action 3.1.1						
	action 3.1.2						
	action 3.1.3						
	action 3.1.4						
	Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche						
	action 3.2.1						
	action 3.2.2						
	action 3.2.3						
action 3.2.4							
Axe 4 : environnement	Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux						
	action 4.1.1						
	action 4.1.2						
	action 4.1.3						
	action 4.1.4						
	Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement						
	action 4.2.1						
	action 4.2.2						
	action 4.2.3						
	action 4.2.4						
	action 4.2.5						
	Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques						
	action 4.3.1						
	action 4.3.2						
	action 4.3.3						
Axe 5 : responsabilité sociale et qualité de vie universitaire	Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire						
	action 5.1.1						
	action 5.1.2						
	action 5.1.3						
	action 5.1.4						
	action 5.1.5						
	action 5.1.6						
	Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l'inclusion, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations						
	action 5.2.1						
	action 5.2.2						
	action 5.2.3						
	action 5.2.4						
	action 5.2.5						
	action 5.2.6						
	action 5.2.7						
	Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l'engagement des parties prenantes						
	action 5.3.1						
	action 5.3.2						
	action 5.3.3						
	action 5.3.4						
	action 5.3.5						
action 5.3.6							

	TOTAL	13	38	14	2	7
--	-------	----	----	----	---	---

Chaque action est associée à un ou plusieurs indicateurs, comportant un point de départ et une cible finale (avec une valeur à court terme et à long terme, i.e. avant et après 2027).

V.1) Axe 1 : Stratégie et gouvernance

Université Côte d'Azur a adopté un positionnement clair sur le sujet des TEDS depuis plusieurs années, en mettant par exemple en place une direction développement durable des sites (3DS) directement rattachée à la DGS afin de faciliter la transversalité et le lien avec les campus, ou bien encore par la création d'une mission écoresponsable mais aussi via la création de l'observatoire de la transition écologique et citoyenne de côte d'azur (OTECCA) ; les deux ayant été incubés par l'IdEx. Différents groupes de travail ont aussi été lancés, qu'il s'agisse de l'intégration du DD&RSE dans les formations ou bien de démarches de réduction de nos émissions et impacts à celles visant à développer le recours aux énergies renouvelables. Différents chantiers ont aussi été lancés dans plusieurs directions (3DS, DP, DAF, DSI...) au travers d'un groupe de travail sur la sobriété énergétique, d'une optimisation du site web pour diminuer sa consommation, d'un état des lieux sur l'achat responsable... Dans un autre registre, l'IdEx d'Université Côte d'Azur déploie une activité de diplomatie scientifique, permettant à l'université d'être présente et active à la COP climat, à laquelle elle participe depuis la COP 26 de 2021 à Glasgow, Royaume-Uni.

De plus, dans sa nouvelle organisation, et la création d'une VP TES, il a été explicité la démarche transversale et holistique que souhaitait initier Université Côte d'Azur. Il s'agit ici d'une stratégie assumée et volontariste sur les TEDS pour faire de notre université un démonstrateur et un exemple, tout en lui permettant de jouer pleinement son rôle et le leadership correspondant sur ces questions. Il fut évoqué à plusieurs reprises la nécessité impérieuse d'avoir un portage politique fort et un pilotage opérationnel au plus haut niveau de gouvernance ; éléments identifiés comme essentiels par tous les rapports et documents sur le sujet.

Université Côte d'Azur cherchera donc à intégrer ce besoin de profondes transformations à sa stratégie globale en lui adjoignant les outils requis pour objectiver sa réussite et pour éclairer les choix à faire. Toutefois, l'enjeu DD&RSE ne peut se satisfaire de l'implication seule de la gouvernance, tout aussi motivée et engagée qu'elle soit, et d'une méthodologie purement descendante. Pour des raisons d'esprit de la loi dans toute démarche DD&RSE, pour des raisons d'efficacité devant l'ampleur des enjeux et travaux, et pour des raisons d'acceptation de nouveaux fonctionnements collectifs, Université Côte d'Azur cherchera par conséquent à faciliter les approches plus participatives et à mettre en place des mécanismes ascendants. La concertation sera donc étendue, ainsi que la co-construction de solutions, sur différents sujets particulièrement impactants.

1.a) Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage

Action 1.1.1 : créer des outils de pilotage transversaux et globaux

L'engagement d'ampleur que prévoit Université Côte d'Azur, et la fiabilisation de la démarche qui en découle, requièrent de disposer d'indicateurs de suivi et d'outils plus efficaces. Il faudra pour cela créer des outils de pilotage qui puissent permettre de suivre les projets de ce SD (notamment via des jalons quantitatifs), d'arbitrer entre plusieurs possibilités ou propositions de développement, et enfin de certifier l'atteinte des objectifs visés. Par ailleurs, il sera étudié la possibilité de mettre en place un déploiement institutionnel d'outils d'IA pour les tâches administratives ou de pédagogie, et plus généralement à faible valeur ajoutée, afin de simplifier le travail des agents ; déploiement qui s'accompagnera d'une réflexion sur les enjeux environnementaux, éthiques, sociaux et de qualité de vie au travail.

Dans la logique de l'approche « evidence-based » portée par Université Côte d'Azur, le développement de ces outils s'appuiera sur l'expertise d'équipes expertes multi-disciplinaires (efficacité des administrations, indicateurs de performance en contrôle de gestion, informatique-IA, sociologie du travail, innovation par l'IA et stratégie digitale) et fera aussi l'objet d'une concertation pour expliciter les finalités. Très naturellement, une connexion sera aussi établie avec les référents TEDS et experts correspondants, associés aux actions 1.2.1 et 3.2.1).

Enfin, une communication spécifique sera faite sur ces différents outils, et sur leur utilité pour le suivi de ces projets de transformation générale à l'échelle de l'université.

Action 1.1.2 : créer un comité stratégique

Il est prévu d'étendre les démarches participatives, sur de nombreux sujets qui vont impliquer des publics différents (étudiants ; personnels administratifs, techniques et de documentation ; chercheurs, enseignants et enseignants-chercheurs...). Cette extension vise aussi à accroître la transversalité sur des questions de nature très variée, où une expérience est parfois disponible et capitalisable. Par conséquent, le comité stratégique DD&RSE (CoStraDD) aura une double mission. Tout d'abord, créer un lieu d'échanges où sont rapportés les

différents projets, et leurs enjeux, pour fournir une vision large des compétences en cours de développement. Ensuite, il aura pour fonction de rationaliser les différents projets et de proposer des ordres de priorité selon la portée et la difficulté de réalisation des actions idoines. En se réunissant tous les semestres, le CoStraDD suivra la viabilité des projets pour proposer ensuite cette classification pour transmissions aux divers CoPil et à la gouvernance.

Le CoStraDD comportera finalement des représentants de tous les membres d'UniCA, dont les organismes et établissements associés.

Action 1.1.3 : créer un fonds vert

Bien que l'engagement dans la TEDS se doit d'adopter une approche efficiente et de sobriété, de telles mutations profondes ne se feront pas sans un besoin de financement important. Et, bien qu'il existe plusieurs types de financement ou d'appels à projets pour répondre à certains défis ou initier des changements, il arrive aussi que certains chantiers ne trouvent pas de guichet de financement (ce qui obère souvent leur chance de réalisation). Université Côte d'Azur créera donc un fonds vert, qui servira ensuite à financer tous types d'action en faveur de la TEDS pour l'ensemble des personnels. Les modalités pour abonder à ce fonds seront ensuite discutées entre les partenaires, notamment avec les organismes de recherche (CNRS, INRAE, INRIA, IRD, INSERM, OCA...) et les établissements associés (SKEMA, PNSD...) qui adhèrent au principe du fonds vert d'UniCA...

Ici encore, l'idée de flécher l'utilisation de ces fonds vers des projets issus de notre communauté participe d'une volonté de donner les moyens à cette dernière de s'engager. En outre, cela part aussi de l'hypothèse que cette possibilité devrait permettre d'améliorer l'acceptation du principe de prélèvement initial (si un tel mode de fonctionnement était entériné), et donc renforcer la démarche associée.

Action 1.1.4 : renforcer notre visibilité, interne et externe, notamment à l'international

Université Côte d'Azur est apparue pour la première fois au classement THE Impact, publié par le *Times Higher Education*, en 2024 : son rang mondial est dans la tranche 601-800 ; ce qui est un très bon positionnement. Soulignons ici le très bon résultat sur l'ODD 17, qui concerne les « Partenariats pour la réalisation des objectifs » (tranche 200-301 au niveau mondial, et 8-10 au niveau national) ; mais aussi sur l'ODD 2 « lutte contre la faim » (201-300 au mondial, 3-5 au national), l'ODD 13 « lutte contre le changement climatique » (201-300 au mondial, 4-9 au national), l'ODD 3 « accès à la santé » (401-600 au mondial, 6-10 au national).

Cette reconnaissance sera mieux mise en valeur, et les actions qui l'accompagnent, afin de faire connaître et reconnaître la qualité des résultats et réussites de notre communauté. Une communication dédiée spécifique à la TEDS (incluant la RSE) sera développée, à intervalles réguliers et sur des sujets ou chantiers très spécifiques, notamment au regard de la nouvelle organisation et logique sur les événements TEDS & RSE (cf. infra Action 1.2.3).

Dans le même ordre d'idée, Université Côte d'Azur veillera à consolider les interventions et collaborations avec des médias (QPR, *The Conversation...*) afin de mieux répondre à leurs attentes, et mieux valoriser son expertise.

Action 1.1.5 : rassembler, fédérer et organiser l'ensemble des réseaux existants et en cours de création

Le travail déjà mis en place, et qui va se poursuivre dans ce SD DD&RSE, va conduire à la création de nombreuses initiatives, réseaux d'échanges et groupes de travail, sans compter les actions menées par les structures dédiées comme la 3DS, l'IMREDD, l'OTECCA ou la mission écoresponsable, la mission handicap, la mission égalité et diversité ou les services sociaux ou QVCT...

Afin de mieux transmettre les initiatives, et leurs résultats, il est important que l'ensemble des participants à de tels réseaux échangent et apprennent à mieux se connaître, et à mieux connaître ce qui est fait (notamment dans un souci d'améliorer la sérendipité et les possibilités de répliquabilité à notre échelle locale). Il sera donc mis en place une cartographie de ces différents réseaux, ainsi que des temps de rencontre semestriels, pour lutter contre les effets de travail en silo et les travers associés (répétitions des efforts, dispersion des moyens, épuisement ou perte de sens...).

Nb : dans toute la suite du document, lorsqu'un réseau sera envisagé, le décompte des membres sera effectué sur la base d'une participation active et régulière (c'est-à-dire supérieure à 60%) afin d'éviter les effets d'affichage, et de mesurer objectivement la participation, l'engagement, et l'efficacité de l'action.

1.b) Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation

Action 1.2.1 : créer un réseau complet de référents dans les directions et services

Afin d'être en mesure de pallier les difficultés et questions du quotidien liées à la TEDS, il est vital de disposer de relais compétents sur ce sujet et de décentraliser l'expertise. Pour cette raison, Université Côte d'Azur créera un réseau de référents dans les directions des EUR et des composantes dérogatoires, mais aussi dans les laboratoires, ainsi que dans les grandes directions.

Ce réseau se réunira aussi de manière régulière, et il sera proposé à minima un temps de rencontre semestriel.

Action 1.2.2 : systématiser la présentation des bilans

Il est prévu que le SD DD&RSE soit suivi et contrôlé annuellement, pour présentation aux différentes instances et conseils. Pour autant, l'ensemble de la communauté pourrait trouver intéressant de connaître son avancement : en conséquence, Université Côte d'Azur communiquera sur le sujet. Le détail complet de chaque action pouvant cependant être difficile à communiquer de manière claire et efficace, il sera au minimum prévu une présentation des indicateurs inhérents à ce schéma directeur (associés à l'action 1.1.1), et sur les conclusions du CoStraDD (action 1.1.2).

Action 1.2.3 : coordonner et planifier en cohérence les événements DD&RSE

L'université organise déjà un grand nombre d'événements, qu'il s'agisse d'événements institutionnels (Fête de la Science, COP miroir...) ou d'événements décentralisés liés à une composante ou un laboratoire (semaine de l'environnement, journées DD – I3S, Polytech Nice Sophia, etc. –, défi « Ma petite planète » ...). En intégrant la logique inhérente aux ODD, il existe aussi tout un ensemble d'événements et d'engagement de notre communauté qui relèvent du DD&RSE : les journées de l'ingénieur responsables, les ateliers et séminaires de lutte contre les VSS, les formations autour de la santé, les diverses fresques (climat, biodiversité, numérique, chocolat, atelier 2 tonnes...),

Afin de rationaliser son action, et pour éviter les risques de confusion ou d'apparence d'actions isolées, Université Côte d'Azur travaillera à organiser un calendrier et identifier une cohérence entre les diverses actions et événements. Le but premier est avant tout de permettre les interactions entre les divers participants, et ainsi améliorer la transversalité et le caractère holistique de notre démarche. Dans un second temps, l'exercice de planification oblige une analyse comparative et un questionnement (salutaire) sur la portée et l'objectif de ces actions dans leur ensemble, et non pour leurs objectifs propres. Enfin, une réflexion sera aussi menée pour mettre en valeur des approches nouvelles comme un prix de thèse ODD et/ou DD&RSE (action 3.2.2), des Nobels de l'action DD&RSE, un Goncourt des TEDS-RSE⁴...

1.c) Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables

Action 1.3.1 : intégrer des critères DD&RSE dans les process

De manière générale, la commande publique est considérée comme un levier essentiel de la transformation de l'économie, notamment en favorisant l'émergence de nouveaux fournisseurs proposant des offres et produits plus vertueux en termes de critères environnementaux.

Sur la base de l'étude sur l'adoption d'une politique d'achats responsables, Université Côte d'Azur adaptera ses pratiques afin d'intégrer des critères de performance sur la RSE dans ces marchés. À minima, une réflexion sera menée pour imposer la fourniture d'une empreinte carbone, et pour développer des critères environnementaux dans la sélection d'un mieux-disant lors d'une réponse à appel d'offres. De plus, les démarches existantes de sobriété (exemple des 5R ou 7R) seront investiguées comme mode de fourniture avant le recours à de la commande afin de favoriser la réduction, la réutilisation et le recyclage.

Action 1.3.2 : accompagner chaque grand projet structurant d'une analyse DD&RSE

La démarche engagée visant à définir et promouvoir de nouveaux critères et approches, comme dans l'action 1.1.1 ou l'action 1.3.1, les résultats associés serviront de canevas à une nouvelle méthodologie d'analyse et de construction des futurs projets d'Université Côte d'Azur. L'université se dotera d'une nouvelle grille et de procédures de sélection entre diverses options ou schémas de développement qui prendra en compte ces nouveaux critères ; en cohérence avec la transformation holistique et transversale qu'elle prône.

⁴ d'autres appellations seront probablement proposées, eût égard aux possibles droits de propriété intellectuelle

Action 1.3.3 : finaliser l'analyse autour du label DD&RSE

Université Côte d'Azur a déjà réalisé son auto-analyse, au sens du label DD&RS du CIRCES. Le SD DD&RSE promu par le MESR étant très fortement (et ouvertement) inspiré de ce label, la réalisation du présent schéma directeur et la mise en place de ces actions devraient modifier substantiellement notre score. Il sera donc produit une nouvelle auto-évaluation, et un positionnement quant à l'obtention du label susmentionné, afin d'évoluer en maturité et de justifier du niveau requis pour la labellisation qui représente déjà un engagement avancé, mais toujours à accentuer, de l'établissement sur les enjeux de transition.

V.2) Axe 2 : Enseignement et formation

Université Côte d'Azur compte déjà de nombreuses formations traitant spécifiquement des questions de la TEDS, comme le Master CONTRASTE (Conduite des Transitions des Structures et des Territoires), le parcours Droit économique de l'environnement du Master de Droit des affaires, le Master HYDROPROTECH (Gestion de projets hydrotechnologiques et environnementaux), le MSc BOOST (Biocontrol Solutions for Plant Health), les Départements Bâtiment durable et intelligent et Génie de l'eau de Polytech Nice Sophia, le Joint Master Cities MD (Efficient and Sustainable Energy, Transport and Mobility to Build the Smart Cities of the Futures) de l'alliance européenne Ulysseus... Par ailleurs, de nombreuses autres formations ont déjà commencé la transformation de certaines UE pour intégrer des composantes, ou des approches ou études de cas, autour de la TEDS.

Il existe donc à l'université une qualité et une expérience indéniables sur l'enseignement de ces notions, qu'il s'agit de faire fructifier et d'organiser afin que les méthodologies et retour d'expériences profitent à tous. Une telle pratique est déjà à l'œuvre puisque des référents ont été missionnés par grand thème afin de produire une sensibilisation et une formation pour tous les nouveaux entrants.

2.a) Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions

Action 2.1.1 : consolider et généraliser l'intégration des enseignements TEDS dans l'ensemble des formations

Dans la logique préalablement annoncée de viser à la formation du plus grand nombre, en tant que futurs décideurs et citoyens, Université Côte d'Azur formera l'ensemble des étudiants de licence générale en partant d'une approche pluridisciplinaire pour spécialiser petit à petit les notions abordées. Dans le même temps, une mutation des maquettes sera mise en œuvre afin de les contextualiser le plus possible avec les notions afférentes aux ODD et à la DD&RSE. Un exemple concret de cette mutation portera sur l'enseignement de l'intelligence artificielle, fortement présente à Université Côte d'Azur (en lien avec EFELIA et le 3IA Côte d'Azur) au niveau L mais aussi dans les EUR et à l'INSPE, l'IUT et Polytech Nice Sophia. Ainsi, au travers de ces modules, une sensibilisation sera portée aux coûts environnementaux et sociaux afin de développer un recul critique nécessaire sur le mode actuel de production des technologies d'IA, et pour comprendre quelle sobriété peut s'envisager dans leur usage.

Finalement, pendant la réalisation de cette transformation, une réflexion sera menée pour préparer dès à présent l'articulation entre ces nouveaux enseignements et ceux déjà existants.

Action 2.1.2 : créer une cartographie des ODD de l'ensemble des maquettes

L'ensemble des maquettes sera analysé afin qu'apparaissent clairement les UE directement reliées aux ODD, et celles qui pourraient se prêter à une contextualisation.

Action 2.1.3 : impulser une transformation pour une intégration plus poussée des transitions

Sur la base des actions 2.1.1 et 2.1.2, une réflexion sera menée pour intégrer le plus possible la TEDS dans le cœur des métiers visés par les formations. Ainsi, des expérimentations seront menées sur quelques formations pilotes pour qu'elle se caractérise au travers de projets de fin d'étude, de stages, etc. avant une généralisation à l'ensemble des cursus. Le développement d'outils méthodologiques pour intégrer des approches RSE, et des exemples d'intégration seront aussi mis en place.

Une réflexion sera aussi poussée pour l'éventuelle construction de parcours DD&RSE spécifiques, à l'intérieur des diplômes distincts, en utilisant des open badges ou les UE « mineures » ou tout autre élément pédagogique pouvant être intégré de façon flexible dans les parcours étudiants (ou même tous types d'approches similaires, en s'appuyant sur l'APC afin de partir des compétences métiers). Cette réflexion portera aussi sur la formation doctorale, soit via l'intégration d'un module obligatoire soit via un parcours de formation de type « recherche responsable et/ou aux transitions ».

Enfin, dans une logique de réciprocité et de synergie, les questions saillantes autour de l'usage des outils d'IA et de la recherche sur les modèles d'IA intégreront des axes transversaux sur la TEDS. Ainsi, présenter les questions TEDS dans les enseignements en IA, mais aussi les questions spécifiques mais d'ampleur de l'IA pour les TEDS dans les enseignements TEDS, est clé pour permettre la compréhension de la hauteur des enjeux par les différents personnels et usagers d'Université Côte d'Azur.

Action 2.1.4 : construire une offre FTLV autour du DD&RSE

Plusieurs certificats universitaires et diplômes universitaires existant déjà à Université Côte d'Azur, et dans la prolongation des résultats obtenus via les actions 2.1.2 et 2.1.3, il sera mené une réflexion afin de savoir quel type de FTLV pourrait être proposée par l'université. En particulier, il sera exploré l'extension de l'offre FTLV à destination des personnels de l'université et des entreprises locales sur les aspects transformants de la TEDS, sur l'IA (ex des séminaires VOILA!), et sur le lien entre IA et TEDS (notamment pour accompagner le déploiement massif de l'IA d'un esprit critique sur l'écosystème afin d'éclairer au mieux les prises de décisions relatives à l'intégration de ces technologies dans les process).

2.b) Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante

Action 2.2.1 : créer un réseau de référents pédagogiques

De manière similaire à ce qu'il est envisagé dans l'action 1.2.1 au niveau des directions, un réseau dédié à l'enseignement sera mis en place afin de partager les bonnes pratiques, et faire connaître ce qui est réalisé dans chaque formation. Ce déploiement se fera en outre en parallèle de l'évaluation du déploiement des outils d'IA, avec toujours une attention particulière à l'évaluation du rapport gain-coût : comment évaluer au mieux le gain effectif de l'usage d'outils basés IA, pour identifier si le bénéfice dépasse (moralement) le coût énergétique induit. Une difficulté est le manque de recul scientifique sur l'efficacité de ces outils dans les apprentissages et pratiques enseignantes, et la difficulté de quantification de ses usages. Il s'agira ainsi d'avoir une approche croisée TEDS-IA pour nourrir les GT IA, et de ne pas ignorer l'ampleur de la modification des pratiques liée à l'adoption rapide de ces nouvelles technologies.

En outre, il s'agira ensuite de partir de ces approches pour construire des enseignements transdisciplinaires. Finalement, ce réseau aura aussi pour vocation de proposer des ateliers ou des retours d'expérience à l'ensemble de la communauté.

Comme précédemment, il est prévu, au-delà des groupes et sessions de travail, un bilan régulier qui se fera de manière semestrielle.

Action 2.2.2 : identifier et rassembler l'ensemble des ressources pédagogiques

Une des difficultés actuelles, notamment soulignée par le rapport Jouzel, reste la difficulté pour trouver des ressources d'un bon niveau scientifique lorsqu'il s'agit de transformer l'enseignement supérieur. La mise en place d'interventions sur le DD&RSE ayant fait l'objet d'une analyse de la littérature et des outils disponibles en ligne (ex avec l'UVED), un travail de synthèse sera produit afin de recenser l'ensemble de ces ressources. Cela se fera aussi bien en externe qu'en interne, afin de pouvoir guider par grande thématique ou sur des sujets particuliers, les collègues souhaitant s'engager dans une telle démarche.

Action 2.2.3 : créer une cellule DD&RSE et/ou un appui au sein du PPI

Les transformations pédagogiques envisagées demanderont à terme une montée en puissance qu'un groupe de travail seul ne peut assumer. Aussi, avec la même logique que celle qui a accompagné la digitalisation et la numérisation des enseignements, il sera mis en place au sein du pôle pédagogie innovante un support d'ingénierie pédagogique.

Action 2.2.4 : créer un réseau transdisciplinaire

Les défis de la transition étant complexes, au sens où ils impliquent des notions et des problématiques diverses et de champs disciplinaires variés (et parfois très éloignés), il est vital de favoriser la sérendipité et la faculté à appréhender des situations multipolaires. Cette action visera à identifier dans le réseau enseignement, associé à l'action 2.2.1, des candidats aptes et volontaires pour mettre en place des interventions croisées. Des expérimentations seront alors conduites, avant une généralisation (à priori au niveau master, mais la question sera abordée aussi pour le niveau Licence).

2.c) Objectif 2.3 : Construire les moyens d'une communauté forte et engagée sur les enjeux

Action 2.3.1 : sensibiliser et former l'ensemble des directions

De façon analogue à ce qui est pensé et prévu par le plan de formation des cadres supérieurs de la fonction publique initié conjointement par le ministère de la transformation et de la fonction publique et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, et auquel participe Université Côte d'Azur, il sera réalisé une formation à la TEDS (DD & RSE) des cadres, au-delà de la formation des responsables hiérarchiques, qui pourra éventuellement s'appuyer sur le réseau construit au travers de l'action 1.2.1.

Action 2.3.2 : sensibiliser l'ensemble de la communauté

Dans une logique similaire à ce qui est proposé pour la communauté étudiante, Université Côte d'Azur démontrera une implication exemplaire en formant l'ensemble des nouveaux entrants. Il s'agit bien ici d'accompagner l'émergence de nouvelles pratiques, et de transmettre les engagements vers la TEDS à tous les nouveaux acteurs de l'université. En outre, cette action se construira dans une vision prospective métiers, en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de site et avec l'observatoire des métiers du SD RH, afin de tenir compte des ambitions souhaitées en terme de DD & RSE.

Action 2.3.3 : identifier et organiser les moyens pour permettre l'auto-formation

Bien qu'il soit prévu de sensibiliser et former l'ensemble de la communauté, il est clair qu'une telle tâche ne peut s'envisager sans permettre la possibilité de l'auto-formation aux collègues qui en ont le désir et les capacités. Il s'agira donc de mettre à disposition des tests de positionnement permettant à tout un chacun de mesurer sa maîtrise des notions de la TEDS (DD & RSE), puis de les orienter vers des ressources internes ou externes, formalisées et centralisées via les livrables de l'action 2.2.2, dans une logique de développement des compétences.

Action 2.3.4 : développer un plan de montée en compétences des services opérationnels

Depuis plusieurs années, et notamment par son plan de sobriété énergétique, Université Côte d'Azur cherche à mieux maîtriser son patrimoine immobilier, et à bien identifier la richesse de son patrimoine (biodiversité, espaces naturels...). De nombreux projets, tels que GECOS (green ecocampus data system) et SPORES (supervision et pilotage optimisé des réseaux d'énergie de site), visent ainsi à se donner les moyens de telles ambitions et à permettre aux différents services (DP, D2P, 3DS) et aux responsables techniques de disposer d'outils et de méthodologie robustes.

L'implication de la chaîne complète étant indispensable, depuis le plus haut niveau décisionnel jusqu'au niveau opérationnel technique, Université Côte d'Azur veillera à impliquer toute cette chaîne sur ces grands projets et chantiers. Cette action vise non seulement à renforcer les capacités de maîtrise de l'université, mais aussi et surtout à faire monter en compétences les services techniques en leur offrant de nouvelles responsabilités et de nouvelles tâches, au service de la TEDS.

V.3) Axe 3 : Recherche et innovation

Le projet qu'Université Côte d'Azur a construit depuis quatre ans, et son passage en Grand Établissement, est fondamentalement transdisciplinaire et basé sur l'excellence scientifique. Cette transversalité et cette recherche de qualité se retrouvent dans l'ensemble des EUR et laboratoires, propres ou en cotutelle ; elles constituent des forces et des atouts exceptionnels pour s'attaquer à la question des TEDS (DD & RSE). Ici, il est aussi important de rappeler une conviction forte de notre université : il n'existe pas de solution unique aux défis environnementaux, et la nature des enjeux ainsi que la complexité qui est associée requièrent l'apport de l'ensemble des sciences : sciences exactes et techniques/technologiques, sciences de santé, et sciences humaines et sociales.

Avant de clarifier le challenge qui se pose à notre université, mais aussi à l'ensemble de la communauté scientifique, il est indispensable de rappeler l'attachement et le respect qu'Université Côte d'Azur porte au principe des libertés académiques (qui ont valeur constitutionnelle). Aussi, c'est bien dans une logique incitative et participative que l'université souhaite aborder deux questionnements essentiels : comment cette activité peut-elle, elle aussi, s'engager dans une démarche plus vertueuse et interroger ses pratiques actuelles ? Et ensuite, comment notre communauté peut-elle produire de nouveaux savoirs au service de la TEDS ?

3.a) Objectif 3.1 : S'engager dans une recherche responsable

Action 3.1.1 : développer une stratégie et un positionnement commun

Un très grand nombre de structures et directions ont débuté une analyse sur les pratiques, notamment au regard du changement climatique et de la crise de la biodiversité. Concrètement, beaucoup de services ont réalisé des bilans d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) ; ce qui les a amenés à investir du temps et à construire de l'expertise sur ces questions, mais aussi à initier des réflexions sur leurs fonctionnements.

Afin de disposer d'une approche coordonnée au sein de l'institution, une analyse conjointe sera mise en place. Au-delà de l'efficacité recherchée et de la logique opérationnelle associée, cette synergie est d'autant plus fondamentale qu'elle peut conduire à des modifications structurantes impactant les pratiques. En effet, qu'il s'agisse de limiter les consommations de fluides (électricité, chaleur, produits chimiques, etc.) ou plus généralement de ressources naturelles, ou bien encore de l'apport du numérique (capacités de calcul, serveurs de stockage, intelligence artificielle, etc.) ou des conditions d'exercice (plages d'ouverture, mutualisation d'un moyen), les transformations pourraient être conséquentes.

Le développement d'une stratégie commune sur ce que pourrait être la définition d'une recherche responsable sera donc mis en place. Dans un premier temps, la construction de cette stratégie nécessitera d'aborder cette question thématiquement, avec les organismes de recherche, car les pratiques mais aussi les besoins sont différents entre chaque grand champ disciplinaire. Ce volet sera en lien avec les actions de réflexion générale et d'organisation menée par le CoStraDD (action 1.1.2).

Sur l'estimation des impacts, notamment au travers des BEGES, Université Côte d'Azur veillera à mettre en place des process identiques, sur la base de concertations et de co-construction, notamment avec les organismes de recherche et établissements associés, et au sein des structures internes (EUR, composantes...), qui seront ensuite transmis et explicités aux diverses instances représentatives (CoPil, conseils, etc.). L'unique déterminant commun imposé concernera l'adjonction d'un point DD&RSE (et à minima sur l'empreinte carbone) aux réunions ou assemblées générales annuelles des EUR et laboratoires ; élément qui sera intégré et discuté dans le dialogue de gestion. Cette méthodologie consolidée sera elle aussi élaborée avec les organismes et établissements partenaires.

Action 3.1.2 : intégrer des critères et indicateurs liés aux ODD

L'engagement dans de nouvelles approches implique de repenser les critères de qualité ou de pertinence des projets réalisés, voire financés, à Université Côte d'Azur. Pour cela, et bien que l'excellence scientifique et le caractère disruptif ou innovant resteront les facteurs primordiaux, il sera mis en place des critères sur la prise en compte du DD&RSE dans l'analyse des appels à projets, et le fléchage de financement directement vers ce type de projets ou sur des approches transverses intégrant des paramètres DD&RSE ou dans la logique des ODD / RSE seront envisagés.

Action 3.1.3 : recenser et cartographier les initiatives et travaux portant sur la TEDS

Afin de pouvoir mieux identifier les apports des recherches menées à Université Côte d'Azur, il sera réalisé une cartographie des grands projets et des publications en utilisant une taxonomie liée aux ODD. Plusieurs enjeux sont poursuivis par cette action : repérer les axes forts de l'université, permettre d'éventuelles collaborations entre groupes ou équipes qui partageraient des liens forts entre ODD (et donc favoriser l'émergence de travaux transdisciplinaires), et permettre une meilleure réponse de l'université lorsqu'elle est sollicitée par la société civile ou des parties prenantes (ministères, agences, collectivités territoriales, etc.).

Action 3.1.4 : sensibiliser et former les directions de laboratoires et d'écoles doctorales

Une action de formation, cherchant à dépasser la simple sensibilisation, sera mise en place pour toutes les directions élues des laboratoires, de la même manière qu'elle est prévue pour les directions de services dans l'action 2.3.1. In fine, le but est, qu'à terme, chaque scientifique à la tête d'une unité sous tutelle de l'université maîtrise l'ensemble des enjeux de la TEDS (DD&RSE), et connaisse un ensemble de méthodes, approches, et éventuellement outils, qui permettent de piloter une structure ou d'orienter la recherche en cohérence avec les TEDS et les ODD.

3.b) Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche

Action 3.2.1 : créer un réseau de référents dans les laboratoires

Les réseaux de formation et opérationnel, plus administratifs et de gestion, correspondant respectivement aux actions 1.2.1 et 2.2.1, seront étendus à la recherche. Université Côte d'Azur se dotera d'un réseau de chercheurs

disposant d'une grande maîtrise sur les questions de la TEDS, afin d'orienter les directions des structures ou bien encore pour servir de relais ou de facilitateurs pour le développement de nouvelles initiatives de recherche. Ce réseau sera composé des référents DD des laboratoires et des personnels souhaitant s'investir sur ces questions.

Action 3.2.2 : créer un prix de thèse dédié aux ODD et/ou à la TEDS

Afin de reconnaître l'engagement des nouvelles générations, mais aussi pour initier une dynamique cherchant à créer une émulation chez les doctorants, un prix de thèse spécifique sur la TEDS ou les ODD sera créé. Naturellement, il ne s'agira absolument pas de limiter la candidature ou l'obtention d'un prix aux sujets traitant directement de questions environnementales mais bien de permettre à tout sujet de thèse, toutes disciplines confondues, de devenir lauréat. Il suffira d'un chapitre ou un questionnement, sur une nouvelle approche intégrant les TEDS ou ODD, ou bien du développement d'une nouvelle approche transdisciplinaire portant un nouvel éclairage ou mettant en évidence de nouvelles perspectives, pour être éligible.

Action 3.2.3 : valoriser et mettre en avant toutes les réussites et démonstrations issues de l'université

Université Côte d'Azur dispose déjà de réels succès sur les TEDS, mais qui manquent parfois de retombées ou qui restent cantonnés dans leur périmètre. Une réflexion sera donc menée afin d'identifier les meilleurs moyens de valoriser ces résultats de recherche, tout en investiguant parallèlement les façons de répliquer ces résultats ou d'en faire des démonstrateurs visant une audience et une application plus larges.

Action 3.2.4 : appuyer les projets transdisciplinaires et/ou promouvant des approches pour et vers les transitions

La transdisciplinarité apparaît sans ambiguïté comme un facteur déterminant pour espérer approcher des solutions ayant une réelle portée et une vraie efficacité pour tenter de s'attaquer aux crises mentionnées dans l'introduction (cf. section III.1). Pourtant, sa mise en place n'est pas particulièrement aisée pour de multiples raisons, liées aussi bien à des facteurs endogènes qu'exogènes. Bien que de nombreuses actions aient pour ambition de favoriser cette transdisciplinarité, telles que les actions 1.1.2, 1.1.5, 1.3.2, 2.1.1, 2.1.1 ou bien encore (et surtout) les actions 1.2.3, 2.1.3, 2.2.4, 3.1.3 et 3.2.2, il est vital de s'assurer de l'atteinte de cette mutation primordiale pour la suite. Aussi, cette action visera à objectiver rigoureusement le succès de ces différentes actions, et proposera aussi une réflexion sur les facteurs de réussite ou d'échec de chacune d'entre elles ; tout en s'interrogeant sur de nouveaux mécanismes qui pourraient faciliter ou amplifier les succès relevés (financements supplémentaires, aide à la valorisation...). De plus, dans la logique assumée de ce SD DD&RSE de s'intéresser *ab initio* à l'impact de l'IA, un lien sera construit avec les projets de recherche sur la conception de méthodes d'IA avec moins de besoins énergétiques, permettant une plus grande confiance et interprétabilité, pour plus de contrôle et d'agentivité par des humains de professions variées ; projets qui sont à grande majorité intrinsèquement multi-disciplinaires à Université Côte d'Azur : modèles de neurones plus proches de la biologie et preuve de consommation très basse (LJAD-I3S-IPMC), IA de confiance, explicable et frugale (I3S-Inria-GREDEG), approches neuromorphiques pour le hardware et les systèmes embarqués (LEAT-I3S)...

V.4) Axe 4 : Environnement

La question de l'environnement est protéiforme, et fait l'objet de nombreux travaux et chantiers à Université Côte d'Azur. Celle-ci a en particulier réalisé de très nombreux diagnostics : audits énergétiques, audits sur les bâtiments, BEGES, gestion des déchets, enquête de mobilité, gestion de l'eau, biodiversité...

Par ailleurs, la mise en concurrence qui avait eu lieu à l'occasion de la réponse aux appels à projet des plans France Relance ou Résilience 2, a obligé l'université à mieux cerner la nature de son patrimoine. L'effort colossal engagé par les services sur ces chantiers donne donc une visibilité à l'université qui en fera l'une de ses forces, en s'appuyant sur des outils et des analyses performanciels reconnues.

Les Figure 7 et Figure 8 fournissent un panorama de l'état du foncier bâti à Université Côte d'Azur, tel qu'il a été analysé préalablement aux rénovations d'envergure initiées depuis 2020 à l'université.

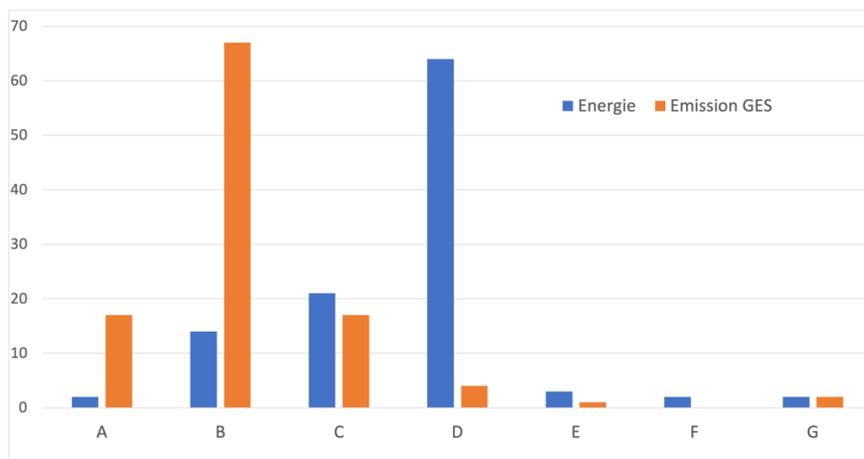


Figure 7: Répartition des classes énergétiques des bâtiments

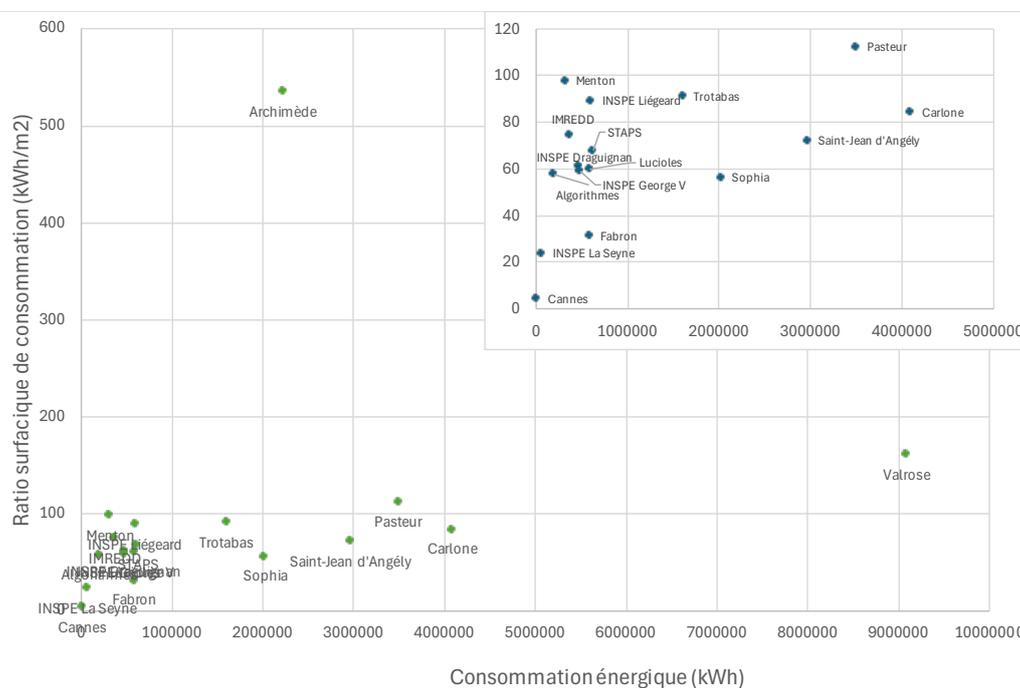


Figure 8: Classification des bâtiments en fonction de leur consommation et de la classe énergétique correspondante

4.a) Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux

Action 4.1.1 : réaliser un BEGES dans chaque unité de recherche, et consolidation à l'échelle globale

Le BEGES de l'université ayant été produit, sa réalisation sera généralisée dans toutes les composantes et structures d'Université Côte d'Azur. La construction du plan de transition qui accompagne ces bilans portera par ailleurs une attention toute particulière à l'autoconsommation, en s'appuyant notamment sur deux sites pilotes l'ayant testé (Campus Sophia, et plaine du Var avec l'IMREDD).

Action 4.1.2 : mettre en place un suivi complet et systématique des consommations des fluides sur l'ensemble du parc immobilier

Conformément à ce qui était prévu dans l'axe 1 du plan de sobriété énergétique de l'université, des référents et suppléants « Énergie » seront nommés sur chaque campus. Cette nouvelle mission est bien évidemment corrélée à l'action 2.3.4 qui vise à améliorer l'autonomie et le niveau de responsabilité des intervenants techniques. Concrètement, il s'agira ainsi de corrélérer localement les niveaux de consommation au confort bioclimatique des usagers (température et hygrométrie, mais aussi éventuellement qualité de l'air intérieur), pour les conditions externes associées. En fonction de seuils d'alerte à définir, un « Énergiscore » sera calculé et objectif avec les DAC sur chaque site afin de décider de la démarche à suivre.

Action 4.1.3 : étendre et compléter l'inventaire de la biodiversité sur l'ensemble des sites

Université Côte d'Azur termine un inventaire de la biodiversité sur le campus Trotabas. Après une internalisation de la méthodologie correspondante, un tel inventaire sera généralisé sur les principaux sites de l'université (Liégeard, Sophia et Fabron). Des fiches-actions et des conseils de bonnes pratiques seront fournis conjointement avec le résultat de ces enquêtes.

L'objectif est d'enrichir notre connaissance du patrimoine naturel présent sur nos campus, d'identifier les espèces protégées, de mettre en place des mesures de valorisation de cette connaissance et de protection, et des mesures pour favoriser la biodiversité. Sur ce point un plan de gestion des espaces verts sera établi et décliné sur chaque site afin de favoriser la gestion différenciée, le choix des espèces végétales les plus pertinentes par rapport à notre environnement, etc. Toute la chaîne des acteurs concourant à des processus impactant la biodiversité fera l'objet d'une prise en compte spécifique (marché de gestion des espaces verts...). Par ailleurs l'établissement proposera d'enrichir les bases de données territoriales (ABC, DREAL, PLUm...) et développera les mises en synergie avec les différents échelons territoriaux pour étendre les corridors écologiques et participer à la continuité des trames. Des projets de renaturation et de végétalisation seront lancés. Lorsque cela sera possible, ces projets autour de la biodiversité intégreront un volet formation pour les étudiants et/ou un volet recherche afin de valider scientifiquement les résultats obtenus.

Action 4.1.4 : réaliser un bilan de la gestion de l'eau

Des actions d'économie de la ressource en eau et de meilleure utilisation des eaux pluviales ont été lancées sur différents campus de l'université (Trotabas et Liégeard). Là encore, cette approche sera progressivement généralisée à l'ensemble des campus, et des projets sur la gestion efficiente de l'eau lancés.

4.b) Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l'environnement

Action 4.2.1 : mettre en place un plan de mobilité

Les déplacements constituent le premier poste d'émission de l'université. Dans un premier temps, l'éventualité d'une coordination avec les grands plans nationaux existants, par exemple au CNRS ou à INRIA, sera étudiée. Ensuite, il s'agira d'identifier les opérations à mettre en place pour réduire l'impact des déplacements en travaillant sur la distinction suivante :

- Trajets domicile – travail.
- Trajets professionnels liés aux activités de recherche, dans le respect de la liberté de recherche garantie par la Constitution.
- Trajets professionnels liés aux activités d'enseignement.
- Trajets professionnels liés aux activités administratives, en distinguant le volet hors UniCA (métropole, région, ministères...) et celui entre sites de l'université.
- Trajets étudiants lors des mobilités internationales.

Action 4.2.2 : adopter un plan de transition, en accord avec les BEGES, pour accélérer la neutralité carbone du parc immobilier

Malgré les nombreux financements conséquents obtenus et ceux investis en propre, la situation immobilière d'Université Côte d'Azur reste délicate du point de vue de sa situation énergétique (cf. Figure 7 et Figure 8 pour rappel) et nécessite une politique de long terme de rénovation des bâtiments, de recherche d'une plus grande efficacité, et de la mise en place de production renouvelable lorsque les conditions le permettent. Dans son axe 2, le plan de sobriété énergétique de l'université prévoit un plan pluriannuel de travaux de rénovation énergétique à 5 et 10 ans, inscrit dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Celui-ci sera décliné pour chaque bâtiment afin d'identifier les scénarios permettant d'accélérer la neutralité carbone.

Action 4.2.3 : reprendre et accélérer le plan de sobriété

Dans la logique de l'action 4.2.2, la généralisation de cette approche à tous les postes d'émissions, au sens du BEGES, conduira Université Côte d'Azur à se doter par la même occasion d'un objectif quantitatif de réduction de ses émissions de GES, et d'une trajectoire pour atteindre la carbo-neutralité.

À noter que l'approche défendue par l'université se voulant basée sur les faits et sur la rationalité scientifique, un souci très particulier sera porté à intégrer l'effet rebond, et de manière générale, tous les biais cognitifs qui pourraient restreindre ou limiter les gains apportés par les modifications engagées. Reconnaisant pleinement l'apport des SHS sur ces sujets, Université Côte d'Azur sera vigilante à ne pas adopter une attitude techno-centrée

et à supposer (à tort) que des solutions techniques, qu'elles soient d'ordre matériel ou opérationnel, puissent produire intrinsèquement la plénitude de leurs possibilités sans intégrer le facteur humain.

Action 4.2.4 : accroître la sobriété numérique

Université Côte d'Azur a choisi de jouer le jeu de la mutualisation et de la centralisation des équipements, en particulier en s'inscrivant comme co-porteur du Datacenter Sud labellisé en 2018 et de la création d'une antenne de ce datacenter sur notre site qui a vocation à héberger nos moyens de calcul et de stockage en vue de la fermeture de salles informatiques existantes. Les chantiers correspondants présentent l'occasion parfaite pour mettre en place un suivi fin des consommations correspondantes.

Dans le même temps, des actions seront engagées pour accroître la durée de vie des équipements, puis pour améliorer la collecte et la prise en charge des déchets d'équipements électrique et électronique (DEEE). Des journées dédiées et des informations spécifiques seront aussi mises en place.

Action 4.2.5 : valoriser et mettre en place des actions de préservation de la biodiversité

À l'issue des enquêtes sur l'état de la biodiversité sur les campus, obtenue via les livrables de l'action 4.1.3, des ateliers de préservation ou d'engagement participatif seront développés afin de préserver cette biodiversité, mais aussi et surtout pour qu'il y ait une réelle appropriation de ces thèmes et bonnes pratiques à l'échelle locale. Ainsi, les projets de rénovation des bâtiments et de construction feront l'objet d'un diagnostic écologique préalable systématique.

4.c) Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques

Action 4.3.1 : mettre en place des affichages et campagnes de sensibilisation pour encourager les changements de comportement d'usage et de consommation

La réduction de notre empreinte ne pouvant s'appuyer que sur de l'accroissement d'efficacité, il est bien connu l'importance d'améliorer la sobriété. Aussi, afin d'initier des changements comportementaux, et pour les pérenniser, des outils de communication (eux-mêmes sobres) seront conçus afin d'accompagner au changement notre communauté. Là encore, l'expertise d'Université Côte d'Azur sera mise à contribution afin de jouer sur les deux volets permettant l'émergence de changements, à savoir l'apport des théories comportementales et des neurosciences (et d'outils comme les nudges) mais aussi, pour ne pas faire porter l'entière responsabilité sur les individus, les changements structurels des organisations et des environnements qui permettent la réalisation concrète de ces nouveaux comportements.

Parallèlement, il sera lancée une réflexion sur la possibilité de faciliter la procédure de création d'un ticket, afin de permettre une remontée plus rapide, et plus systématique, des dysfonctionnements par les usagers afin de traquer les sources de gaspillage et de baisse de rendement.

Action 4.3.2 : généraliser les pratiques vertueuses pour les événements

L'université réalisant régulièrement des événements, en interne ou bien ouverts au public, elle jouera un rôle de démonstration par l'exemple en privilégiant des approches plus durables. Par exemple, l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles réutilisables sera étendue et des listes de divers fournisseurs proposant des produits locaux, bio et de saison, et s'engageant à proposer un seuil maximal (à définir) de produits carnés, seront mises à disposition de la communauté et des associations étudiantes organisant des événements bénéficiant d'un soutien financier grâce à la CVEC.

Action 4.3.3 : créer un fonds de prêt et de location de matériels divers

Les personnels d'Université Côte d'Azur étant des citoyens dont il est primordial, et signifiant, d'essayer de modifier les comportements de consommation, l'université cherchera à développer une offre leur permettant de limiter leurs achats et leurs consommations de biens neufs. Concrètement, les ateliers de type « repair café » seront généralisés et facilités, et un fond de matériel sera acquis pour être proposé à la communauté afin de maximiser leur utilisation et éviter le recours à des achats personnels uniques.

V.5) Axe 5 : Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire

Comme il fut rappelé en préambule, dans la section III.2), Université Côte d'Azur a été en avant-garde en se dotant d'un SD RH et d'un SD H, mais aussi d'un SD VE ; schémas dont l'opérationnalité a par ailleurs été assurée par la création d'une mission handicap, d'une cellule QVCT et de lutte contre les discriminations... Des VP PH et

EDPS ont de plus été créées, et directement rattachées à la VP RH. Ces différents engagements et les profondes transformations associées ont conduit à l'obtention du label HRS4R et à conventionner avec le FIPHFP.

De plus, soucieuse de disposer d'une vision claire et objective sur l'état des discriminations pouvant exister en son sein, Université Côte d'Azur a mené une grande enquête, auprès du personnel et des étudiants, sur les possibles traitements inégalitaires et situations perçues de discrimination. Les résultats de cette enquête (ACADISCR1), pilotée par un consortium national de chercheurs et de chercheuses (incluant des membres d'Université Côte d'Azur), ont d'ailleurs conduit à une publication scientifique [18], à une présentation devant la Défenseure des Droits, et ils ont aussi fait l'objet d'une présentation spécifique récente auprès de la gouvernance de l'université.

Fort de ces succès, et souhaitant continuer son engagement autour de ces valeurs fondatrices et fondamentales, Université Côte d'Azur poursuivra et cherchera à intensifier, non seulement ses efforts mais surtout ses réussites en matière de QVCT et de santé durable, et de lutte contre les VSS-HM et discriminations ; en accord avec sa volonté politique, elle s'inscrira ainsi dans la dynamique internationale des Universités promotrices de santé via la Charte de l'Okanagan⁵. Des actions concernant la politique d'inclusion au sens large et pour une meilleure qualité de vie universitaire seront aussi déployées, ainsi qu'un engagement par, pour et vers la société.

5.a) Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie universitaire

Action 5.1.1 : développer une culture de promotion de la santé durable pour le personnel et la communauté étudiante

Université Côte d'Azur, au travers de son centre de santé universitaire, fut précurseur pour la mise en place de services de médecine du sport et de santé mentale ; mais aussi pour avoir développé un réseau de consultations s'appuyant sur des médecins généralistes extérieurs à l'université pouvant recevoir ses étudiants, et proposer des actions de prévention santé sur les campus. Université Côte d'Azur souhaite poursuivre et élargir ses ambitions en développant une culture de la santé durable à tous les niveaux de l'établissement et à destination de l'ensemble de sa communauté. Concrètement, l'université travaillera sur les axes suivants :

- Signature de la charte de l'Okanagan ;
- Rédaction d'un schéma directeur santé durable UniCA ;
- Déploiement de *Healthy Campus* ;
- Extension du réseau de médecins et de spécialistes à destination des étudiants.

Action 5.1.2 : développer une plateforme de promotion de la santé

Université Côte d'Azur construira une plateforme web afin de fournir des ressources complètes (éducatives, interactives, ateliers, consultations, événements) au service de la santé et du bien-être, respectueuses de l'environnement.

Action 5.1.3 : lutter contre la sédentarité et promouvoir un mode de vie actif

Dans le cadre du développement d'*Healthy Campus*, Université Côte d'Azur cherchera à :

- Développer des semaines et actions de lutte contre la sédentarité, et favoriser le lien entre activité physique et bonne santé (physique et mentale) pour l'ensemble de sa communauté ;
- Développer son offre d'activités sport-santé ;
- Encourager les modes actifs de déplacement.

Action 5.1.4 : accroître les efforts pour une alimentation durable

Dans la logique de l'interrogation de son modèle de consommation, portée par l'action 1.3.1, Université Côte d'Azur veillera à s'assurer que les offres de snacking et de rafraîchissement déléguées à des prestataires intègrent une part de produits limitant les apports en gras, sucres et sels. Dans la mesure du possible, le recours à des circuits courts et issus de l'agriculture biologique sera encouragé.

Par ailleurs, une discussion sera mise en place avec le CROUS et d'autres prestataires publics et privés afin de coconstruire une offre de qualité et saine à destination de la communauté universitaire à proximité de chaque campus, et un bilan effectué sur les conventions de restauration.

⁵ Charte de l'Okanagan : Charte internationale pour les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé (2015)

Action 5.1.5 : promouvoir la santé des femmes et des minorités de genre

Université Côte d'Azur souhaitant poursuivre son engagement et se positionner comme une institution progressiste soucieuse du bien-être de tous ses membres, la recherche d'un environnement plus juste et plus accueillant pour toutes et tous passera par la construction d'une réflexion, et d'une analyse de besoins, sur des dispositifs de mère allaitante, sur les besoins liés à la ménopause ou de création d'un congé menstruel. Une réflexion sera également entamée sur l'inclusion et les besoins en santé spécifiques des personnels, étudiants et étudiantes LGBTQIA+.

Action 5.1.6 : améliorer les conditions d'accueil des étudiants en mobilité

Les échanges internationaux font partie intrinsèque du fonctionnement d'une université et des valeurs qu'elle cherche à transmettre et partager, en particulier l'ouverture aux autres cultures. Malgré leur coût carbone, ils restent cruciaux pour construire un consensus global grâce à des rencontres directes. Université Côte d'Azur, en s'appuyant sur la recherche et l'innovation, bénéficie de ces échanges et des nouvelles initiatives partagées. En se positionnant comme « porteuse de solutions », l'université tire des avantages de son rayonnement international. Elle s'engage à mieux structurer l'accueil des étudiants en mobilité, simplifier les démarches administratives et les intégrer à son image de marque en leur proposant des visites de ses sites, mettant en avant les actions autour de la TEDS (et en partie décrite dans ce SD DD&RSE).

5.b) Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l'inclusion, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations

Action 5.2.1 : développer les accessibilités de tous types

Une des clés de l'inclusion réside dans le fait d'être particulièrement attentif à la notion de l'accessibilité, qui consiste à anticiper l'usage des personnes (étudiants, personnels, invités, etc.) afin de permettre au plus grand nombre d'accéder sans entrave ni besoin d'aménagement spécifique à une ressource.

Ainsi, pour améliorer l'accessibilité et limiter la dépendance à des aménagements individuels en rendant les ressources directement utilisables par le plus grand nombre, Université Côte d'Azur travaillera sur les aspects suivants (sans exhaustivité) de l'accessibilité :

- Bâtiminaire, en anticipant les déplacements des futurs usagers (d'un bâtiment ou d'un espace extérieur) afin qu'à la fois les personnes totalement valides et les personnes à mobilité réduite puissent s'y déplacer sans difficulté notable et sans avoir à demander un aménagement ;
- Numérique, en travaillant à ce que les sites web, les interfaces humains-machines des logiciels, etc., soient conçus en pensant aux personnes malvoyantes ou aveugles, malentendantes ou sourdes ;
- Documentaire, en proposant dans les bibliothèques un accès aux ressources papier (articles, livres...) aux personnes ayant des difficultés de lecture ;
- Pédagogique, en facilitant les moyens de suivre un cours, des travaux dirigés ou pratiques.

Action 5.2.2 : améliorer l'accès aux études supérieures pour les lycéens à besoins spécifiques

Université Côte d'Azur mettant en place des aménagements d'études aux étudiants en situation de handicap, elle souhaite devancer le contact avec le public concerné afin de donner la possibilité pour des lycéens de s'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur indépendamment du fait d'être ou non en situation de handicap. Aussi, des actions seront mises en place pour limiter l'auto-censure et mieux informer les lycéens, en partenariat avec le Rectorat, l'Académie et les lycées.

Action 5.2.3 : renforcer l'intégration de la politique handicap dans toutes les facettes de l'université

Université Côte d'Azur souhaite s'engager au-delà de ses obligations réglementaires pour développer une implication plus profonde de la politique handicap au sein des services (RH, formation, etc.). Elle travaillera donc à développer des outils méthodologiques et/ou d'accompagnement sur les meilleurs moyens d'intégrer cette vision englobante de la politique handicap, en cohérence avec le SD PH.

Action 5.2.4 : consolider les dispositifs de lutte contre les VSS-HM et les discriminations

La lutte contre les VSS-HM et les discriminations peut s'organiser autour de deux grands axes : le traitement des comportements indésirables, et la prévention.

Dans le premier cas du traitement des situations, Université Côte d'Azur a adopté une politique forte et claire sur ce sujet, en mettant en place des dispositifs de traitement et des cellules dédiées avec une déclaration et un traitement facilité. Toute personne, étudiant ou personnel, se sentant l'objet ou constatant un fait

potentiellement répréhensible ou contraire à la politique de l'université peut ainsi créer un ticket sur la plateforme de signalement ; ce ticket est alors géré par une cellule s'occupant spécifiquement de ces situations. Toutefois, l'existence et le bon fonctionnement de ce mécanisme ne peuvent à eux seuls assurer une prise en charge complète et totale des situations. Aussi, Université Côte d'Azur veillera à généraliser la connaissance de ces dispositifs et des procédures associées dans les EUR et laboratoires, et auprès des DAC, des représentants des personnels et des usagers. Le dispositif sera aussi complété par la désignation de référents racisme et laïcité spécifiques.

Action 5.2.5 : accroître les initiatives de prévention des VSS-HM et des discriminations

Là encore, Université Côte d'Azur a un positionnement très ferme sur le refus de banalisation des VSS, du HM et des discriminations, et prend ce sujet très au sérieux. Des sessions d'informations et de sensibilisation existent d'ores et déjà. Cependant l'université part de l'hypothèse qu'il faut viser plus qu'une obligation de moyens et tenter de tendre vers une obligation de résultats.

Université Côte d'Azur fait donc le choix de déployer un plan de formation et de communication ciblé vers des publics spécifiques (dans une volonté de portée et d'audience maximale) pour :

- Mieux préparer les associations étudiantes, en rendant obligatoire la formation aux risques lors des événements festifs pour tous les responsables associatifs, et en renforçant l'encadrement de leurs événements (par exemple avec des brigades safer ou brigades du love, capotes de verres, stickers dispositifs UniCA, méthode des 5D, plan Sacha, association sexe et consentement...).
- Mettre en place un plan de formation dédié au personnel en rendant obligatoire la formation des responsables des structures (EUR, composantes dérogatoire, laboratoires, écoles doctorales, responsables pédagogiques) et de l'encadrement associé.

Action 5.2.6 : consolider notre politique d'égalité professionnelle

Université Côte d'Azur développe une politique globale, ambitieuse et innovante pour l'égalité professionnelle, alignée avec les normes internationales et la réglementation. Son plan d'action, structuré en six axes, cible les écarts de rémunérations, l'accès aux postes à responsabilités, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS), l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, l'amélioration de la mixité des filières, et l'accompagnement de la recherche sur le genre.

Des chiffres clés par axe seront publiés chaque année en direction de notre communauté.

Action 5.2.7 : accroître les dispositifs de lutte contre la précarité

Le déploiement de réfrigérateurs et de dressings solidaires sur certains campus a montré un réel succès. Aussi, en complément de l'aide administrative que l'université propose via son service social (assistantes sociales, psychologues, etc.), Université Côte d'Azur généralisera les frigos solidaires et maintiendra son soutien financier aux épiceries solidaires et restaurants solidaires.

5.c) Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant l'engagement des parties prenantes

Action 5.3.1 : inciter et accompagner les personnels à s'engager dans des missions DD&RSE

Université Côte d'Azur a obtenu en 2021 le PIA IDEES « R2D2 » qui finance pour 10 ans les projets innovants des personnels au service de l'amélioration de la QVCT. Ces projets doivent s'inscrire dans l'un des axes thématiques suivants : activités physiques et/ou sportives, égalité et inclusivité, environnement et développement durable, lien social et intégration, lutte contre la sédentarité au travail, ou encore pratiques culturelles.

Dans ce cadre, l'université conduira une réflexion sur la possibilité d'utiliser ce levier, en collaboration avec UniCA Entreprendre, pour l'accompagnement d'initiatives du personnel et sur la possibilité de mettre en place une journée d'engagement mensuelle (équivalente à un 'engagement center' des personnels) pour s'investir dans des actions du SD DD&RSE (après validation par les VP concernées).

Action 5.3.2 : augmenter le nombre de missions étudiantes orientées vers les transitions

La communauté étudiante ayant soit d'un engagement concret sur des actions faisant sens, l'université cherchera à favoriser cette implication en lui prodiguant une meilleure représentation. En s'appuyant en partie sur la CVEC, mais aussi en missionnant spécifiquement des étudiants, Université Côte d'Azur cherchera à accroître la participation des étudiants à la TEDS tout en leur offrant des possibilités de s'engager, notamment au travers de l'engagement center.

La meilleure reconnaissance de cet engagement sera aussi sanctuarisée au travers d'un événement dédié, encore à définir, où les étudiants concernés seront solennellement mis en valeur et la gratitude de l'université explicitement exprimée.

Action 5.3.3 : coordonner des actions culturelles et artistiques sur les transitions

Université Côte d'Azur a déjà mis en place des chantiers communs avec ses écoles d'art, en particulier Villa Arson et le Pôle National Supérieur de Danse, afin de les aider dans la construction de leur politique de transformation pour appréhender la TEDS dans leur fonctionnement. L'université considère qu'il est de son rôle d'apporter son soutien, et continuera à supporter ses écoles afin de les aider à proposer des projets investiguant les pratiques et les usages.

Par ailleurs, il est évident pour Université Côte d'Azur que le cœur de son approche, basée sur la science et la charge de la preuve, tout aussi fondamentale et justifiée soit-elle, ne saurait être l'unique parangon de son action. En effet, le discours rationnel et l'objectivité scientifique éprouvent aussi des limites, et il est donc vital (et urgent) de construire un narratif stimulant et performatif autour de la TEDS. Pour cela, Université Côte d'Azur s'attachera à proposer une programmation incluant un traitement des ODD et de la TEDS.

Action 5.3.4 : créer un réseau d'experts mobilisable, et proposer des temps d'échanges

Comme discuté dans les propos liminaires (cf. section III.1), l'époque actuelle étant particulièrement troublée, il est vital et urgent que les universités jouent le rôle qui leur incombe en apportant une parole, basée sur les faits et la charge des preuves, plutôt que sur les opinions et les préjugés. À l'heure des faits alternatifs et de la « post-vérité », Université Côte d'Azur souhaite assumer cette place et proposer son expertise à la société civile.

Un réseau d'experts, mobilisable sur un des sujets portant sur la TEDS, sera donc mis en place afin de pouvoir répondre aux sollicitations que l'université reçoit de l'opinion publique, des journalistes, des associations, ou des structures de l'état.

Action 5.3.5 : accroître les événements à destination des publics extérieurs

En s'appuyant sur le réseau initié par l'action 5.3.1, ou de tout autre chercheur volontaire, Université Côte d'Azur proposera une programmation d'événements (ateliers, tables rondes, séminaires...) traitant soit des grands sujets actuels (biodiversité, intelligence artificielle), soit de grandes questions fondamentales ou de société traitées par ses équipes de recherche (justice climatique, bien vieillir, phénomènes de migration...).

De plus, une attention particulière sera portée à insérer dans les visites de site ou les indications disponibles sur les campus des informations portant, soit sur les actions DD&RSE, soit sur ses analyses issues de la recherche (et possiblement sur les événements associés).

Action 5.3.6 : travailler à une charte sur les partenariats

L'université n'ayant pas la prétention à elle seule d'infléchir la nature du monde, elle adoptera comme point d'orgue à toutes les actions précédemment décrites le soin de mieux faire connaître et articuler sa stratégie avec ses partenaires. Ceux-ci étant encore très souvent seulement connus des personnes les initiant, et des services juridiques ou RI (pour les partenariats étrangers), un prérequis consiste à mieux connaître l'étendue de ces partenariats.

Université Côte d'Azur réalisera donc une cartographie de ses partenariats, en distinguant à minima le type de partenaires (université, organisme de recherche, collectivité, organisme public, entreprise, fédération, association) et la nature première de son activité et/ou de ses revenus.

2^{ÈME} PARTIE :
DESCRIPTIF DÉTAILLÉ
ET ANNEXES

A stylized illustration of a blue Earth globe. A person in a blue shirt is watering a yellow flower on top of the globe. A person in a green shirt is on a green step ladder, cleaning the globe. A person in a yellow shirt is pushing a green wheelbarrow filled with soil. The scene is surrounded by various green and yellow plants and flowers.

DÉTAIL DES FICHES ACTIONS

VI. Détail des fiches actions

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.1 : créer des outils de pilotage transversaux et globaux

Description : mettre en place d'une série d'indicateurs.

Finalité : orienter le pilotage du SD DD&RSE et, plus généralement, éclairer les choix et arbitrages sur les projets en cours et à venir.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gouvernance et DGS	VP TES, VP CAM, VP IdEx, VP FIP, VP R&I, VP RH, VP PH, DGS	DGS, D2P, DAF, DEF, DP, 3DS, DRVI, IdEx, EFELIA, mission ecoresponsable

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Suivi patrimoine (consommation, production, ratios...)	75%	100%
Occupation et disponibilité des sites	50%	100%
Indicateurs du label DD&RSE suivi	75%	100%
Indicateurs de suivi sur les consommations liés à l'IA	pas de valeur cible	
Indicateurs sur les besoins spécifiques (handicap, accessibilité, accompagnement, inclusion, etc.)	40 %	80 %
Pourcentage réalisé d'actions (au total et par axe)	75%	90%
Nombre de projets structurant intégrant ces indicateurs	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.2 : créer un comité stratégique

Description : créer un CoStraDD construit à l'échelle du site, et comportant donc des représentants internes (EUR, composantes, labos) et des organismes de recherche et établissements associés.

Finalité : Suivre et classer les projets proposés par la communauté au travers des différents groupes participatifs, et fournir un avis de viabilité, aux instances de l'université.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gouvernance et instance	VP TES	DGS, 3DS, DP

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de réunions par an	1	4
Nombre de comptes-rendus ou cahiers blancs rédigés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.3 : créer un fonds vert

Description : créer un fonds vert, servant à initier des projets ou financer des actions qu'il n'est pas possible de porter au travers de projets plus structurants ou éligibles à des financements spécifiques.

Finalité : disposer d'un outil de financement supplémentaire, en dehors des appels à projets extérieurs, pour soutenir des activités ou mutations peu propices à ces AAP, et pour renvoyer vers la communauté ce prélèvement.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Ensemble de la communauté	VP TES, VP AIGE, VP CAM, VP IdEx, VP RH, VP FIP, VP VEC, VP RI, DGS	DGS, DAF, IdEx

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Règles de fonctionnement (prélèvement, candidature, sélection)	N.A.	
Budget alloué au fond	N.A.	
Nombre de projets financés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.4 : renforcer notre visibilité, interne et externe, notamment à l'international

Description : adopter une communication spécifique sur la TEDS.

Finalité : mieux faire connaître nos actions, et l'expertise qui l'accompagne.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA et extérieur	VP TES, VP AIGE, VP CAM, DGS	DIRCOM

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de communications	pas de valeur cible	
Nombre de collaborations avec des media	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.1 : Renforcer les capacités de pilotage – Action 1.1.5 : rassembler, fédérer et organiser l’ensemble des réseaux existants et en cours de création

Description : réunir et mettre en relation les divers réseaux qui seront développés sur les différents axes.

Finalité : proposer une analyse objective des actions, et échanger sur les bonnes pratiques, tout en favorisant l’émulation et les interactions entre les différents groupes ; et brainstormer ou être force de proposition pour la suite, et pour la gouvernance.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Membres des réseaux	VP TES, VP FIP, VP R&I, VP VEC, VP TP-FLTV, VP S&S, VP PH	3DS, OTECCA, mission écoresponsable, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de réunions par an	1	2
Compte-rendu des phases de bilan	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.1 : créer un réseau complet de référents dans les directions et services

Description : faire monter en compétences des personnels impliqués dans les instances dirigeantes des EUR, laboratoires, directions.

Finalité : disposer de relais dans les différents services et composantes, pour faciliter la mutation au sein de l'université.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Membres des directions	VP TES, VP R&I, VP RH, DGS	Directions, DGS, 3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de personnes impliquées par direction	1	2 à 3
Nombre de directions formées	50%	100%
Nombre de réunions par an	1	2

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.2 : systématiser la présentation des bilans

Description : présenter les bilans aux différentes instances et conseils de l'université.

Finalité : fournir une information claire et transparente sur les divers chantiers, et leurs avancements, avec à minima les indicateurs inhérents du SD DD&RSE et les conclusions du CoStraDD.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Conseils et instances	VP TES	DGS, 3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de conseils	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.2 : Renforcer le sentiment d'autodétermination de la communauté et développer la participation et la concertation – Action 1.2.3 : coordonner et planifier en cohérence les événements DD&RSE

Description : créer et organiser les événements en lien et autour du DD&RSE.

Finalité : rationaliser et éviter l'apparence d'une confusion ou de non-coordination.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP AIGE	DGS, DIRCOM, mission écoresponsable

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Création d'un calendrier	pas de valeur cible	
Nombre d'événements planifiés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables – Action 1.3.1 : intégrer des critères DD&RSE dans les process

Description : construire et implémenter des pondérations dans les marchés et les analyses des mieux-disants pour valoriser les offres et produits écoconçus ou avec un meilleur profil environnemental.

Finalité : envoyer un signal aux fournisseurs et prestataires, et tenter d’initier une modification de l’offre en pilotant la demande.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Externe	VP TES, VP CAM, VP PH, DGS	DAF, 3DS, DAJIM, DP, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de marchés comprenant une empreinte carbone	50%	100%
Nombre de contrats ou appels intégrant un critère environnemental	30%	60%
Nombre de contrats ou appels intégrant des critères handicap (accessibilité, accompagnement, inclusion)	40 %	80 %

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables –
Action 1.3.2 : accompagner chaque grand projet structurant d’une analyse DD&RSE**

Description : créer de nouveaux process (arbres décisionnels, analyse coût environnemental – bénéfice...) pour aider à la décision dans les arbitrages des nouveaux projets structurants

Finalité : incarner la nouvelle vision de l’université et engager la mutation vers un autre paradigme.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gouvernance	Gouvernance	DGS, 3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nouveaux process	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 1 : « Stratégie et gouvernance » – Objectif 1.3 : Impulser des changements de pratique vers des approches plus responsables –
Action 1.3.3 : finaliser l’analyse autour du label DD&RSE**

Description : reprendre et consolider l’autoévaluation dans le cadre du label DD&RSE du CIRCES.

Finalité : identifier l’intérêt et la candidature au label DD&RSE.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gouvernance	Toutes les VP, DGS	3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Niveau minimal sur chacun des axes du label	3	4

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.1 : consolider et généraliser l’intégration des enseignements TEDS dans l’ensemble des formations

Description : sensibiliser et former l’ensemble de toutes les licences, en articulant avec le niveau master, ainsi que les filières dérogatoires.

Finalité : préparer efficacement la future génération de citoyens et de décideurs.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Responsables de formations	VP TES, VP FIP, VP PH, VP EDPS	DEF, mission handicap, mission égalité, EFELIA

Indicateurs

Calendrier

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Taux de formation incluant une sensibilisation	50% (toutes les licences)	100%
Taux de formation incluant une formation	25%	75%
Nombre de personnes formée à l’IA avec un volet TEDS	+ 5 000	+ 17 000
Nombre d'enseignement intervenant en TEDS ou IA déclarant consacrer une partie de leur cours à l'autre thématique	+ 5 par an	
Nombre de certifications complémentaires (non diplômantes mais donnant des ECTS) sur le handicap, l’inclusion et l’égalité, et les VSS	pas de valeur cible	

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.2 : créer une cartographie des ODD de l’ensemble des maquettes

Description : identifier dans chaque maquette quels ODD sont traités dans chaque UE, et ceux qui pourraient être contextualisés.

Finalité : permettre de construire une logique ou une méthodologie similaire à l’APC pour aborder dans les formations les défis de la triple crise (climat, ressources, biodiversité).

Public visé	Pilotage	Acteurs
Responsables de formations	VP TES, VP FIP	DEF

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de maquette cartographiées	75%	100%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.3 : impulser une transformation pour une intégration plus poussée des transitions

Description : inclure, et évaluer, des questionnements sur la TEDS dans des projets, travaux de fin d'étude, stages...

Finalité : mettre en application les connaissances et compétences apportées par les formations à la TEDS ayant suivi les initiations, dans la logique des appels du ministère de type « compétences et métiers d'avenir ».

Public visé	Pilotage	Acteurs
Responsables de formations	VP TES, VP FIP, VP PoDo	DEF, MED, EFELIA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d'initiatives testées	pas de valeur cible	
Nombre de personnes touchées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.1 : Assurer une formation la plus complète possible aux enjeux des transitions – Action 2.1.4 : construire une offre FTLV autour du DD&RSE

Description : se donner la capacité de proposer au public extérieur une offre de remise à niveau ou de formation à l'intégration dans les TEDS dans les métiers.

Finalité : pallier le manque de formation continue pour les publics en activité.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Externe	VP TES, VP FIP, VP TP-FTLV, VP PH	DEF, mission handicap, EFELIA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d'UE identifiés pouvant servir à créer des CU ou des DU	pas de valeur cible	
Nombre d'offres disponibles	1 à 3	5 à 10
Nombre de personnels formés en FTLV sur les TEDS et IA	pas de valeur cible	
Nombre de personnes extérieures formées en FTLV sur les TEDS et l'IA	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.1 : créer un réseau de référents pédagogiques

Description : construire un réseau d’enseignants et enseignants-chercheurs participant à la construction, et gérant des interventions dans les formations, autour de la TEDS.

Finalité : dépasser un seuil critique d’experts disponibles pour engager la communauté, et pour être capable de lui fournir conseils et retours d’expériences.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Enseignement	VP TES, VP FIP, VP TP-FTLV	GT TEDS, GT IA, EFELIA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de participants	10 à 30	50 à 100
Nombre de réunions par an	2	4
Nombre de recommandations liées aux impacts de l’IA	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.2 : identifier et rassembler l’ensemble des ressources pédagogiques

Description : construire un répertoire regroupant l’ensemble des ressources jugées utiles (i.e. ayant passé l’épreuve d’une analyse à la manière d’une revue par les pairs), avec une classification par grand thème et par filière concernée (avec possibilité de multi-appartenance).

Finalité : proposer aux enseignants débutant une transformation de leurs enseignements une banque de données pour leur permettre de rapidement monter en compétences.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Enseignement	VP TES, VP FIP	Réseau de référents pédagogiques (action 2.2.1)

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Création de la base de données	Effective pour 50% des formations	Effective pour 75% des formations

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.3 : créer une cellule DD&RSE et/ou un appui au sein du PPI

Description : Intégrer dans les missions et les compétences de la cellule d’accompagnement pédagogique une expertise sur la TEDS et les ODD.

Finalité : accompagner lors de la transformation d’un ECUE un personnel enseignant le souhaitant.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Enseignement	VP TES, VP FIP, VP TP-FTLV	DEF, PPI

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Équivalent temps plein disponible	25%	100%
Inclusion de critères DD&RSE dans la grille de transformation numérique	Fait	N.A.
Nombre de transformations accompagnées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.2 : Soutenir et stimuler la communauté enseignante – Action 2.2.4 : créer un réseau transdisciplinaire

Description : construire une task force d’enseignants rompus à l’enseignement des TEDS, de manière transdisciplinaire et en abordant son caractère complexe et multi-factoriel.

Finalité : mettre en place des interventions croisées, et faire émerger des démarches holistiques.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Enseignement	VP TES, VP FIP, VP TP-FTLV	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de membres	pas de valeur cible	
Nombre d’interventions croisées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.1 : sensibiliser et former l’ensemble des directions

Description : former les cadres dans les directions.

Finalité : initier le déploiement d’un plan de formation à grande échelle.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Cadres	VP TES, VP R&I, VP RH, VP PH, VP EDPS, DGS	DRH, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de cadres formés	25%	75%
Nombre de directions formées	50%	100%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.2 : sensibiliser l’ensemble de la communauté

Description : former tous les primo-entrants.

Finalité : adopter une attitude exemplaire, et éviter d’accumuler du retard sur la montée en compétences des personnels.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Personnel	VP TES, VP RH, VP PH, VP EDPS,	DRH, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Primo-entrants formés	100%	100%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.3 : identifier et organiser les moyens pour permettre l’auto-formation

Description : mettre en place des tests de positionnement pour estimer sa maîtrise des enjeux de la TEDS, et des pratiques existantes pour transformer les approches de travail.

Finalité : permettre une objectivation personnelle et anonyme du niveau de compétences autour de la TEDS.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP FIP, VP RH, VP TP-FTLV	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de tests de positionnement disponibles (au total et par filière et branches de métier)	pas de valeur cible	
Nombre de tests effectués	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 2 : « Enseignement et formation » – Objectif 2.3 : Construire les moyens d’une communauté forte et engagée sur les enjeux – Action 2.3.4 : développer un plan de montée en compétences des services opérationnels

Description : impliquer les responsables techniques et agents de terrain dans des projets de rénovation ou de modification et installation de nouvelles technologies, en leur faisant jouer un rôle actif.

Finalité : Proposer plus de responsabilités et modifier les missions pour gager en contrôle opérationnel à l’échelle individuelle, et à celle des sites.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Responsables techniques	VP TES, VP CAM, VP RH, DGS	DGS, DRH, DP

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de personnels impliqués	pas de valeur cible	
Nombre de chantiers impliqués	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.1 : développer une stratégie et un positionnement commun

Description : définir des process communs co-construits, avec au minimum la réalisation d’un point DD&RSE annuel dans les structures.

Finalité : aborder de manière coordonnée la mutation de la recherche.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Directions EUR, labos...	VP TES, VP R&I	DRVI

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de process ou indicateurs communs	pas de valeur cible (mais min 1)	
Nombre de structures effectuant un réel bilan régulier	50%	100%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.2 : intégrer des critères et indicateurs liés aux ODD

Description : inclure des critères liés aux ODD et à la TEDS dans les différents AAP.

Finalité : inclure dans l’excellence scientifique des considérations sur la responsabilité environnementale.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Recherche	VP TES, VP idEx, VP R&I	IdEx, DRVI

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’indicateurs intégrés	pas de valeur cible	
Nombre de projets	10%	25%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.3 : recenser et cartographier les initiatives et travaux portant sur la TEDS

Description : identifier et cataloguer les grands projets et publications selon la taxonomie ODD.

Finalité : disposer d’une visibilité de l’ensemble des forces de l’université sur chacun des ODD, et créer les conditions d’une plus grande transversalité.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Recherche	VP TES, VP idEx, VP R&I	IdEx, DRVI

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Cartographie des grands projets (>20% du temps recherche)	25%	75%
Cartographie des publications	25%	50%
Taux de publications mentionnant les ODD dans leurs mots-clés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.1 : S’engager dans une recherche responsable – Action 3.1.4 : sensibiliser et former les directions de laboratoires et d’écoles doctorales

Description : former les directeurs d’unité aux enjeux, et aux outils de la TEDS.

Finalité : disposer de relais informés et capables de s’investir et guider les transformations.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Directions d’unité	VP TES, VP R&I, VP PoDo, EUR	DRVI, maison des ED, direction EUR

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de directions formées	50%	100%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.1 : créer un réseau de référents dans les laboratoires

Description : construire un réseau avec une forte expérience de prise en compte de critères de la TEDS dans des projets de recherche.

Finalité : dépasser un seuil critique d’experts disponibles pour engager la communauté, et pour être capable de lui fournir conseils et retours d’expériences.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Recherche	VP TES, VP R&I	Mission écoresponsable, OTECCA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de participants	10 à 30	50 à 100
Nombre de réunions par an	2	4
Nombre de restitutions annuelles (tables rondes, séminaires, etc.)	1	2

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.2 : créer un prix de thèse dédié aux ODD et/ou à la TEDS

Description : récompenser des thèses ayant intégré une analyse sur les ODD et la TEDS dans leur sujet de recherche.

Finalité : mettre en valeur les approches disruptives, et cherchant à aller au-delà des canons usuels.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Doctorants	VP TES, VP R&I, VP IdEx, VP PoDo, VP PH, VP EDPS	DRVI, IdEx, MED

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de projets récompensés	1	3 à 5
Nombre de projets déposés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.3 : valoriser et mettre en avant toutes les réussites et démonstrations issues de l’université

Description : développer une communication mettant en avant les différents succès obtenus par l’université en matière de TEDS sur des projets recherche, enseignement, ou de gestion opérationnelle.

Finalité : augmenter la portée et les retombées de succès, pour faciliter l’essaiimage et la répliquabilité, tout en asseyant la position d’Université Côte d’Azur.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP CAM, VP R&I, VP FIP, VP IdEx	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de projets poussés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 3 : « Recherche et innovation » – Objectif 3.2 : Soutenir et stimuler la communauté de recherche – Action 3.2.4 : appuyer les projets transdisciplinaires et/ou promouvant des approches pour et vers les transitions

Description : produire une analyse globale et générale des différents projets, et de leurs facteurs de succès ou d'échec, et proposer de nouvelles méthodes basées sur les résultats de cette enquête.

Finalité : chercher à faciliter et promouvoir toujours plus la transdisciplinarité, et les investigations holistiques.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Porteurs de projets	VP TES, VP CAM, VP IdEx, VP R&I	3DS, DRVI, EFELIA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Résultats d'enquêtes annuels	1	2
Nombre de modifications internes issus de cette analyse	pas de valeur cible	
Nombre de projets de recherche obtenus par les personnels de l'établissement intégrant dans leurs objectifs la réduction de l'impact environnemental des technologies d'IA	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.1 : réaliser un BEGES dans chaque unité de recherche, et consolidation à l'échelle globale

Description : réaliser les BEGES de manière systématique pour chaque structure, même si elles ne sont pas des obligées au sens de l'Art. 229-25 du Code de l'Environnement.

Finalité : permettre la construction d'un plan de transition global pour l'université s'appuyant sur les états des lieux, forces en présence, et leviers d'actions disponibles aux échelles des structures.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Directions d'unités	VP TES, VP AIGE, VP CAM, VP R&I, VP RH, VP TD	3DS, DP, DAF, DRH, DRVl, mission écoresponsable

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de BEGES	50%	100%
Nombre d'engagements de réduction	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.2 : mettre en place un suivi complet et systématique des consommations des fluides sur l’ensemble du parc immobilier

Description : développer un suivi dynamique pour tous les vecteurs énergétiques (électricité, chaleur, froid, etc.), en termes de production et de consommation, et les corréler aux ratios d’analyse calculés pour chaque bâtiment spécifique. En déduire une valeur « d’Énergiscore ».

Finalité : permettre un pilotage en temps réel corrélant l’état de l’offre et de la demande avec les besoins et nécessités de service associés.

Public visé	Pilotage	Acteurs
DAC	VP TES, VP CAM, VP TD	Chargé de mission énergie, DGS, DP, D2P

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de bâtiments suivis	50%	75%
Nombre de RT utilisant	25%	50%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.3 : étendre et compléter l’inventaire de la biodiversité sur l’ensemble des sites

Description : réaliser une étude environnementale, intégrant une analyse de la biodiversité, sur les sites de l’université, en commençant par Liégeard, Sophia et Fabron.

Finalité : obtenir une vision objective de l’état de la biodiversité, pour information lors du développement de nouveaux projets, et pour produire des mesures de protection.

Public visé	Pilotage	Acteurs
DAC	VP TES	3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de sites analysés	50%	100%
Nombres d’espèces (végétales, animales ou mycologiques)	pas de valeur cible	
Nombre de site cartographiés (SIG)	25%	50%
Nombre de schémas de valorisation et protection de la biodiversité	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.1 : Amplifier le diagnostic pour une connaissance complète de notre état des lieux – Action 4.1.4 : réaliser un bilan de la gestion de l’eau

Description : produire un état des lieux de l’utilisation de l’eau et de la gestion des eaux pluviales.

Finalité : faire émerger des rationalisations d’utilisation.

Public visé	Pilotage	Acteurs
DAC	VP TES	3DS, DP, DAC campus

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de sites analysés	25%	50%
Surface désimperméabilisée	pas de valeur cible	
Consommation d’eau	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l’environnement – Action 4.2.1 : mettre en place un plan de mobilité

Description : reprendre et étendre le plan de mobilité.

Finalité : réduire la part des déplacements dans le BEGES.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP CAM, VP AIGE, VP IdEx, VP R&I, VP FIP, VP RH, DGS	DGS, 3DS, DVU

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Pourcentage de réduction des trajets domicile-travail	25%	50%
Pourcentage de réduction des trajets professionnels (recherche)	pas de valeur cible	pas de valeur cible
Pourcentage de réduction des trajets professionnels (enseignement)	25%	75%
Pourcentage de réduction des trajets professionnels (rencontres extérieures)	25%	50%
Pourcentage de réduction des trajets professionnels (rencontre internes entre site)	25%	50%

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l’environnement – Action 4.2.2 : adopter un plan de transition, en accord avec les BEGES, pour accélérer la neutralité carbone du parc immobilier

Description : décliner dans le SPSI un plan de transition spécifique à chaque bâtiment.

Finalité : identifier les divers scénarios possibles pour chaque bâtiment, et adopter avec une logique d’ensemble une trajectoire de décarbonation.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gestionnaires de parc	VP TES, VP CAM, DGS	DP, 3DS, DAF, DGS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Engagements de réduction	pas de valeur cible	
Production renouvelable	pas de valeur cible	
Nombre de contrats de fourniture d’énergie renégociés pour des offres décarbonées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l’environnement – Action 4.2.3 : reprendre et accélérer le plan de sobriété

Description : généraliser les actions à court, moyen et long terme (au sens du BEGES) au service de la réduction des émissions de GES ; en ne négligeant pas le paradoxe de Jevons et l’importance de l’humain.

Finalité : construire la trajectoire de carbo-neutralité complète de l’université.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gouvernance	VP TES, VP CAM, VP FIP, VP IdEx, VP R&I, VP RH, VP VEC, VP AIGE, VP RI, DGS	DGS, DAF, DAJIM, DRH, DSI, DRVI, DEF, DVU

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Engagements de réduction	pas de valeur cible	
Palliatifs ou correctifs mis en place pour optimiser les solutions purement techniques	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l’environnement – Action 4.2.4 : accroître la sobriété numérique

Description : développer un plan de sobriété numérique qui limite l’impact de ce dernier, tout en conservant une satisfaction des usagers suffisante et en maintenant l’offre et les possibilités offertes par le numérique.

Finalité : développer de nouvelles pratiques, et rationaliser les usages, sans renoncer aux atouts du numérique.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP TD, VP CAM	DAF, DSI, DP, EFELIA

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Réalisation d’un plan de sobriété numérique	réalisé	opérationnel
Réduction du taux d’émission des activités numériques	10%	25%
Niveau de satisfaction du service	pas de valeur cible	
Actions de sensibilisation IA et environnement	+200 par an	
Nombre de proposition pour limiter les impacts de l’IA	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.2 : Développer des approches en faveur de l’environnement – Action 4.2.5 : valoriser et mettre en place des actions de préservation de la biodiversité

Description : créer des événements, impliquant les personnels et usagers, et des chantiers à court, moyen et long terme pour protéger et valoriser la biodiversité des sites.

Finalité : favoriser l’émergence d’une biodiversité protégée, et générer un sentiment d’appartenance favorable à une protection implicite et naturelle par les personnels sur site.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Gestionnaires de parc, DAC	VP TES	3DS, DP

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’actions de préservation	pas de valeur cible	
Surface protégée et mise en valeur	pas de valeur cible	
Nombre d’actions d’accroissement de la résilience	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.1 : mettre en place des affichages et campagnes de sensibilisation pour encourager les changements de comportement d’usage et de consommation

Description : communiquer, en utilisant différents vecteurs et canaux, des messages incitant à la sobriété et à la réduction des gaspillages.

Finalité : réduire les consommations superflues, et initier des changements de comportement (ou à minima une réflexion et une réelle prise de conscience - objective, rationnelle, et basée sur les faits - sur ces sujets).

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP TD, VP CAM, DAC, DP	DAC, 3DS, DP

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de campagnes réalisées	pas de valeur cible	
Nombre de signalements effectués	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.2 : généraliser les pratiques vertueuses pour les événements

Description : modifier les comportements de consommation de l’université lorsqu’elle, ou ses personnels organisent des événements.

Finalité : avoir une attitude exemplaire, et tester différents scénarios pour jouer un rôle de démonstrateur.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP CAM, VP AIGE, VP R&I, VP RH, VP E, DGS	3DS, DAF, DAJIM, mission écoresponsable, Conseil Étudiant

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Taille de la liste de fournisseurs écoresponsables	pas de valeur cible	
Liste de matériels disponibles	pas de valeur cible	
Nombre d’événements faisant appel à ces outils	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 4 : « Environnement » – Objectif 4.3 : Faire émerger de nouvelles pratiques – Action 4.3.3 : créer un fonds de prêt et de location de matériels divers

Description : mettre à disposition des lieux pour réparer et recycler, et pour louer ou emprunter, divers ustensiles du quotidien.

Finalité : permettre aux personnels d'éviter le recours à des produits neufs, et limiter la surconsommation.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP CAM	mission écoresponsable, 3DS

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Inventaire disponible	pas de valeur cible	
Nombre d'utilisations	pas de valeur cible	
Enquête sur le nombre d'achats neufs évités	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
universitaire – Action 5.1.1 : développer une culture de promotion de la
santé durable pour le personnel et la communauté étudiante**

Description : déployer une politique de promotion de la santé, en parallèle du développement et de l'accroissement des offres de consultation en santé, au travers de la rédaction d'un schéma directeur santé durable.

Finalité : porter la vision des universités promotrices de santé, telle que définie dans la Charte de l'Okanagan, intégrant la promotion de la santé dans tous les aspects de la culture et du fonctionnement de l'établissement, afin d'améliorer le bien-être des étudiants et du personnel.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP VEC, VP RH, VP PS, VP PH, VP E	DRH, DVU, UniCA sport, centre de santé, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Signature de la charte de l'Okanagan	Réalisée	
SD santé durable	Réalisé	
Nombre de consultations	pas de valeur cible	
Nombre de téléconsultations	pas de valeur cible	
Nombre de connexions à la plateforme par an	pas de valeur cible	
Caractérisation et suivi annuel (qualitatif et quantitatif) du niveau de bien-être	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
universitaire – Action 5.1.2 : développer une plateforme de promotion
de la santé**

Description : déployer une plateforme en ligne offrant divers services et ressources afin que chaque membre de la communauté puisse construire un parcours personnalisé autour de la gestion de la santé et du bien-être en lien avec le SD VE et SD RH.

Finalité : promouvoir la santé et le bien-être des étudiants et du personnel.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP VEC, VP RH, VP PS, VP PH, VP E	DVU, DSI, Direction des Sports, service santé, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Mise en ligne de la plateforme	Réalisée	
Nombre de connexions étudiantes	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
universitaire – Action 5.1.3 : lutter contre la sédentarité et promouvoir
un mode de vie actif**

Description : Mettre en place des actions, des offres supplémentaires, et créer des environnements favorables pour favoriser les ruptures de sédentarité et l'activité physique et/ou sportive.

Finalité : Promouvoir la santé par l'activité physique et la lutte contre la sédentarité

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP VEC, VP RH, VP PS, VP PH, VP E	DRH, DVU, Direction des Sports, service santé, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d'actions proposées	pas de valeur cible	
Nombre de personnes engagées dans ces actions	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
 Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
 universitaire – Action 5.1.4 : accroître les efforts pour une alimentation
 durable**

Description : créer un dialogue avec les prestataires et avec l’opérateur national (CNOUS et CROUS) et les autres partenaires publics ou privés pour étoffer l’offre en matière d’aliments sains et durables.

Finalité : promouvoir la santé par l’alimentation.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP VEC, VP E, VP RH, VP EDPS	DVU, 3DS, DRH

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de points de vente intégrant des produits sains	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
universitaire – Action 5.1.5 : promouvoir la santé des femmes et des
minorités de genre**

Description : conduire une analyse moderne sur les besoins et les moyens disponibles pour intégrer la dimension du genre, et des spécificités associées.

Finalité : améliorer sans cesse l’environnement de travail pour le rendre plus juste et plus inclusif.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP VEC, VP RH, VP EDPS, VP PH, VP E	DRH, DVU, Direction des Sports, service santé, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Rapport d’analyse	pas de valeur cible	
Nombre de personnes potentiellement concernées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.1 : Promouvoir une santé durable et la qualité de vie
universitaire – Action 5.1.6 : améliorer les conditions d'accueil des
étudiants en mobilité**

Description : proposer un accueil accompagnant, qui facilite l'insertion des étrangers et les intègre le plus rapidement possible dans une dynamique positive.

Finalité : offrir une expérience usager de qualité, et créer des émissaires des réussites de l'université à l'international.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP RI, VP IdEx, VP Ulysseus, VP PH	IdEx, DDDIE, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Création d'un guichet unique	pas de valeur cible	
Nombre d'événements proposés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » – Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et la lutte contre les discriminations – Action 5.2.1 : développer les accessibilités de tous types

Description : mettre en place des actions et proposer des outils et des changements de pratiques intégrant les difficultés d’accessibilité et les besoins spécifiques.

Finalité : offrir aux personnes en situation de handicap ou à besoin spécifique une expérience usager de qualité.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP FIP, VP RH, VP PH, VP TD	DRH, mission handicap, DSI, DEF

Indicateurs

Calendrier

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Aménagement des campus	pas de valeur cible	
Adaptation des contenus numériques	pas de valeur cible	
Nombre d’outils pour la facilitation documentaire (capture des textes et de diffusion, transcription, numérisation et agrandissement...)	pas de valeur cible	
Nombre de ressources pédagogiques adaptées sous forme complémentaire (écrits, audio, vidéo...)	pas de valeur cible	

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.2 : améliorer l’accès aux
études supérieures pour les lycéens à besoins spécifiques**

Description : mettre en place des actions auprès des lycéens sur les possibilités de poursuite à l’université en bénéficiant d’aménagements, et améliorer la connaissance des dispositifs correspondants.

Finalité : améliorer l’accès à l’université aux personnes en situation de handicap ou à besoin spécifique afin qu’elles ne se limitent pas dans leurs choix éventuels.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP FIP, VP PH	DEF, mission handicap, DirCom

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’actions auprès de lycéens	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.3 : renforcer l’intégration
de la politique handicap dans toutes les facettes de l’université**

Description : mettre en place des actions auprès services et composantes pour retrouver une intégration de la politique handicap dans les pratiques de l’université, au-delà des simples exigences réglementaires.

Finalité : construire une approche ubiquitaire et innovante de la politique d’inclusion.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP RH, VP PH	DRH, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’interventions et de groupes de travail	pas de valeur cible	
Nombre de process ou outils modifiés ou construits		

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.4 : consolider les
dispositifs de lutte contre les VSS-HM et les discriminations**

Description : accroître la connaissance des divers dispositifs de lutte contre les discriminations, et la participation dans des projets engagés sur le sujet.

Finalité : donner les moyens ou outils de trouver leur cible, et permettre au plus grand nombre d’y accéder.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP RH, VD EDPS, VP VEC	DVU, DIRCom, DRH

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de campagnes et événements	pas de valeur cible	
Nombre de personnels impliqués	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.5 : accroître les initiatives
de prévention des VSS-HM et des discriminations**

Description : former régulièrement le personnel, et impliquer plus intensément la communauté étudiante.

Finalité : se doter de vrais moyens pour incarner en pratique la politique volontariste de l’université.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP RH, VD EDPS, VP VEC	DVU, Conseil Étudiant, DRH, EUR

Indicateurs

Calendrier

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Création d’un calendrier	pas de valeur cible	
Nombre d’événements planifiés	5	11
Nombre d’actions engagées	pas de valeur cible	
Nombre d’événements étudiants engagés	pas de valeur cible	
Nombre de personnes formées	pas de valeur cible	

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.6 : consolider notre
politique d’égalité professionnelle**

Description : proposer des chiffres clés annuels et commenter leur évolution à la communauté.

Finalité : se doter de vrais moyens pour incarner en pratique la politique volontariste de l’université.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP VEC, VP E	DVU, Conseil Étudiant

Indicateurs

Calendrier

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Taux de mixité des filières	pas de valeur cible	
Parité dans le taux de financement / taux de publication premier auteur/ HDR	pas de valeur cible	
Parité dans les différentes catégories socio-professionnelles, écarts de rémunération et répartition des responsabilités	pas de valeur cible	

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.2 : Maintenir et accroître l’inclusion, l’égalité des chances et
la lutte contre les discriminations – Action 5.2.7 : accroître les dispositifs
de lutte contre la précarité**

Description : étendre l’offre en termes de frigos solidaires et de friperies solidaires, ainsi que le nombre d’actions en soutien de la communauté étudiante.

Finalité : accompagner et faciliter les conditions de vie des étudiants, pour leur permettre de poursuivre leurs études en limitant les impacts exogènes.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP VEC, VP E	DVU, Conseil Étudiant

Indicateurs

Calendrier

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de frigos solidaires	pas de valeur cible	
Nombre de dressings solidaires	pas de valeur cible	
Nombre d’actions de lutte	pas de valeur cible	

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.1 : inciter et
accompagner les personnels à s’engager dans des missions DD&RS**

Description : valoriser l’implication pour permettre au personnel de mettre son expertise et ses compétences au service de projets tournés vers la TEDS et les ODD.

Finalité : permettre à des initiatives d’apparaître, et stimuler l’engagement et l’attrait de la communauté, en reconnaissant explicitement sa plus-value.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP CAM, VP RH, DGS	DRH, DAF

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Établissement du dispositif	N.A.	
Nombre de personnels utilisant le dispositif	pas de valeur cible	
Nombre de projets accompagnés	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.2 : augmenter le
nombre de missions étudiantes orientées vers les transitions**

Description : proposer plus d’occasions pour les étudiants de participer et s’engager dans des actions visant à faire avancer les sujets de la TEDS.

Finalité : répondre à l’appel de la communauté étudiante, et valoriser cet engagement.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Étudiants	VP TES, VP VEC, VP PH, VP E	3DS, mission écoresponsable, OTECCA, responsable engagement center, mission handicap

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de missions proposé	pas de valeur cible	
Nombre d’actions labellisées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.3 : coordonner des
actions culturelles et artistiques sur les transitions**

Description : développer et accroître les actions culturelles et artistiques, en leur apportant le soutien pour adopter des pratiques plus vertueuses, et pour créer un apport des arts et de la culture sur la TES.

Finalité : impliquer et emporter les acteurs de la culture dans des démarches plus écoresponsables, et proposer à l’ensemble de la communauté une vision et une analyse issues du milieu artistique et culturel.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP PC, Villa Arson, PNSD	UniCArts

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre de projets accompagnés	pas de valeur cible	
Nombre d’événements et actions culturelles orientés vers la TEDS	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.4 : créer un réseau
d’experts mobilisable, et proposer des temps d’échanges**

Description : développer un panel d’intervenants potentiels auprès de la société civile.

Finalité : être force de proposition et jouer le rôle de médiation et de garantie scientifique sur des sujets d’actualité.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP R&I, VP FIP, VP AIGE, VP S&S, VP SO	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’experts	pas de valeur cible	
Nombre de sollicitations acceptées	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.5 : accroître les
événements à destination des publics extérieurs**

Description : proposer des temps d’échange et d’information à la société civile.

Finalité : faire connaître l’expertise auprès du public, et l’inciter à se tourner vers l’université pour obtenir une information de qualité et rigoureuse.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA et extérieur	VP TES, VP R&I, VP FIP, VP AIGE, VP S&S, VP SO	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Nombre d’événements	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	

**Axe 5 : « Responsabilité sociale et qualité de vie universitaire » –
Objectif 5.3 : Ancrer le rôle pour et vers la société en améliorant
l’engagement des parties prenantes – Action 5.3.6 : travailler à une
charte sur les partenariats**

Description : cartographier les types de partenariats.

Finalité : établir un portrait du panorama de nos partenaires, et de leur engagement sur la TEDS.

Public visé	Pilotage	Acteurs
Tout UniCA	VP TES, VP AIGE, DGS	

Indicateurs

Nom et type	Cible à court terme (<2027)	Cible à long terme (>2027)
Cartographie des partenariats	pas de valeur cible	

Calendrier

2025	
2026	
2027	
2028	
2029	



RÉFÉRENCES

VII. Références

- [1] *IPCC, 2021: Summary for Policymakers*. In: Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (eds.)]. In Press.
- [2] Arias, P.A., N. Bellouin, E. Coppola, R.G. Jones, G. Krinner, J. Marotzke, V. Naik, M.D. Palmer, G.-K. Plattner, J. Rogelj, M. Rojas, J. Sillmann, T. Storelvmo, P.W. Thorne, B. Trewin, K. Achuta Rao, B. Adhikary, R.P. Allan, K. Armour, G. Bala, R. Barimalala, S. Berger, J.G. Canadell, C. Cassou, A. Cherchi, W. Collins, W.D. Collins, S.L. Connors, S. Corti, F. Cruz, F.J. Dentener, C. Dereczynski, A. Di Luca, A. Diongue Niang, F.J. Doblas-Reyes, A. Dosio, H. Douville, F. Engelbrecht, V. Eyring, E. Fischer, P. Forster, B. Fox-Kemper, J.S. Fuglestad, J.C. Fyfe, N.P. Gillett, L. Goldfarb, I. Gorodetskaya, J.M. Gutierrez, R. Hamdi, E. Hawkins, H.T. Hewitt, P. Hope, A.S. Islam, C. Jones, D.S. Kaufman, R.E. Kopp, Y. Kosaka, J. Kossin, S. Krakovska, J.-Y. Lee, J. Li, T. Mauritsen, T.K. Maycock, M. Meinshausen, S.-K. Min, P.M.S. Monteiro, T. Ngo-Duc, F. Otto, I. Pinto, A. Pirani, K. Raghavan, R. Ranasinghe, A.C. Ruane, L. Ruiz, J.-B. Sallée, B.H. Samset, S. Sathyendranath, S.I. Seneviratne, A.A. Sörensson, S. Szopa, I. Takayabu, A.-M. Tréguier, B. van den Hurk, R. Vautard, K. von Schuckmann, S. Zaehle, X. Zhang, and K. Zickfeld, *2021: Technical Summary*. In Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, pp. 33–144. doi:10.1017/9781009157896.002.
- [3] *IPBES (2019): Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondízio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 56 pages.
- [4] UNEP/CBD/SBSTTA/15/3. *Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique*. Convention sur la diversité biologique, United Nations Education Program.
- [5] JORF. LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (1).
- [6] JORF. LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ces effets.
- [7] Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – Groupe de travail présidé par Jean Jouzel. Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur (février 2022).
- [8] Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- [9] Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE). Juin 2023
- [10] Circulaire n° 6425-SG du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État
- [11] Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique
- [12] Plan National pour des achats durables (2022-2025)
- [13] Plan de transformation écologique de l'État / Guide d'accompagnement pour la Planification Écologique des Services de l'État pour des Services publics écoresponsables
- [14] Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 2)
- [15] Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. *Stratégie nationale bas-carbone : La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone*.
- [16] Stratégie nationale biodiversité 2030 : Vivre en harmonie avec la nature.
- [17] CIRCES. *Développement durable et responsabilité sociale : guide du dispositif de labellisation* (version 2022).
- [18] Bozec, G., Alfonso Gamez, A., Rodrigues, C., Blassel, R., et l'équipe ACADISCRi (juillet 2024). *Traitements inégaux et discriminations à l'université. Résultats de l'enquête ACADISCRi à l'Université Côte d'Azur*. Document de travail ACADISCRi n°4, Consortium UPN-CRIS-UCA
- [19] Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Impulser une politique sport-santé en établissement. Vademecum à l'attention des établissements d'enseignement supérieur. (juin 2024)
- [20] Greenwald AG, McGhee DE, Schwartz JL. *Measuring individual differences in implicit cognition: the implicit association test*. Journal of Personality and Social Psychology 1998;74(6):1464-80. doi: 10.1037//0022-3514.74.6.1464. PMID: 9654756



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

www.univ-cotedazur.fr

